

Une saignée démographique à Étampes, le choléra de 1832

Si, depuis des siècles, Étampes subit de multiples épreuves, épidémies, guerres et famines, au XI^e siècle, une nouvelle calamité décime la population et sème la terreur à l'intérieur de ses remparts, le choléra. Et pourtant cette maladie semble fort ancienne puisqu'à partir du XVI^e siècle, les voyageurs occidentaux relatent ses terribles ravages en Asie. Pour la première fois, ce fléau originaire du delta du Gange, atteint les portes de l'Europe en 1829. Des bords de la mer Caspienne, en suivant le cours de la Volga et de l'Oural, il se répand dans l'Empire russe. De Moscou, le miasme se diffuse en Europe centrale et dans les ports de la mer de la Baltique ; il lui faut encore un an pour s'abattre sur Londres et Paris. Les déplacements humains ont favorisé la diffusion du choléra morbus. Ne dit-on pas : « *L'épidémie débute à Paris...importée par des médecins de retour de Pologne où ils avaient été étudier cette maladie inconnue* [\[ii\]](#) ». Le rôle des militaires, des marchands et même des pèlerins n'est plus à démontrer ; les troupes anglaises en tentant d'imposer leur hégémonie en Inde ont contribué à l'épidémisation de la péninsule ; quant aux marchands, leurs navires transportent le vibrion dans les ports, et leurs marchandises l'introduisent dans l'arrière-pays [\[iii\]](#).

Cette pandémie est connue des autorités françaises qui craignent son introduction dans le pays. Dès juin 1831, elles rappellent les mesures sanitaires définies dans la loi du 3 mars 1822 : ne peut pénétrer sur le territoire qu'un voyageur en *bonne santé* ; un bulletin doit attester qu'il n'arrive pas d'une région contaminée. Le corps médical, quant à lui, peut lire les témoignages des confrères envoyés en Europe orientale en observateurs. Les symptômes de la maladie sont décrits dans la gazette médicale de Paris, dès la fin de l'année 1830. Malgré tout, bien des médecins se sentent complètement démunis quand le fléau s'abat sur leur commune. Pour eux, « *le choléra-morbus épidémique est une maladie dont nous ne connaissons pas la nature, ni les causes, ni le traitement* [\[iii\]](#) ».

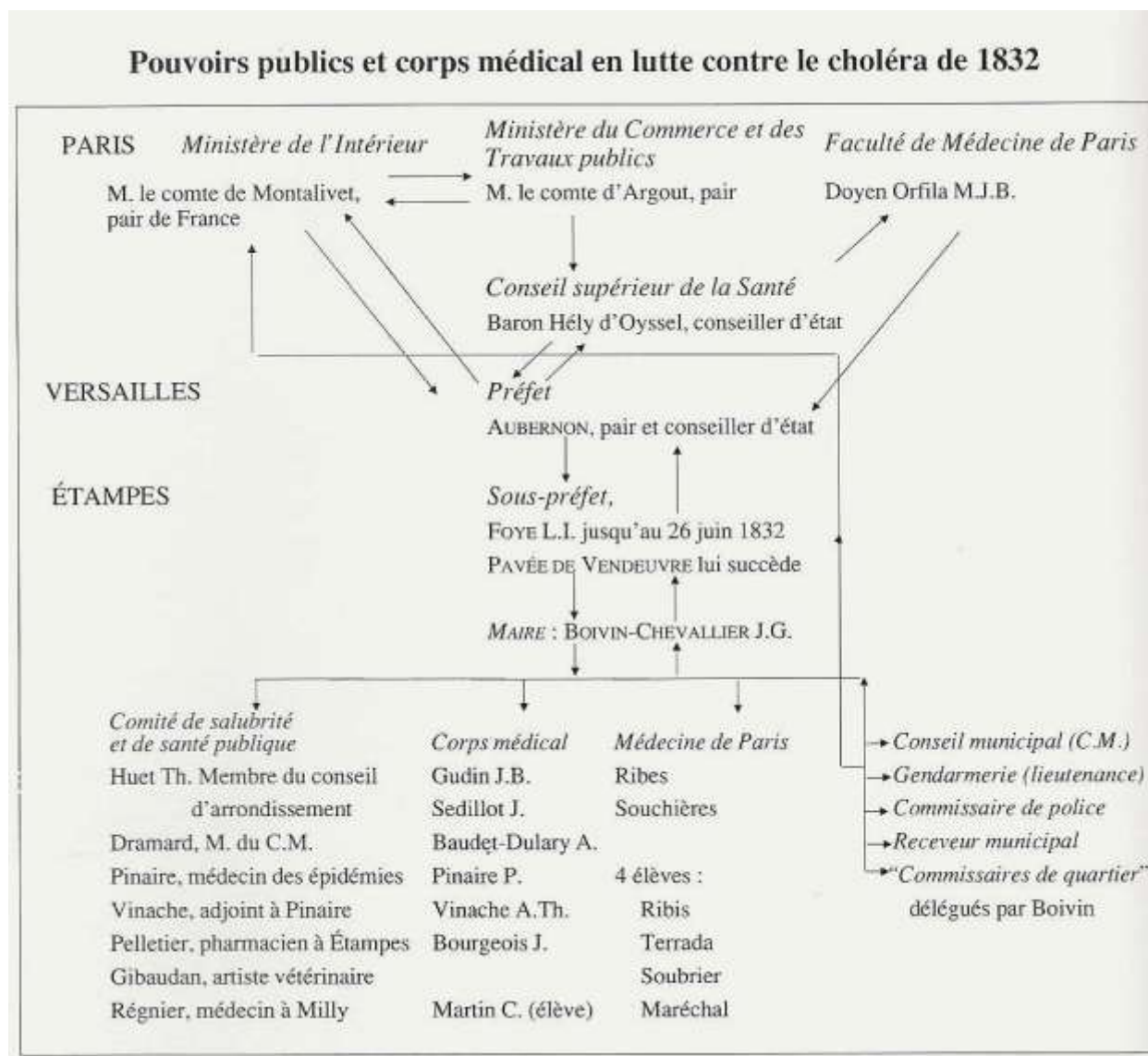
Ces énigmes obligent les pouvoirs publics à prendre des mesures exceptionnelles pour organiser la prévention et le lutte contre cette nouvelle calamité. Le gouvernement veut percer son mystère grâce à l'accumulation de renseignements. Tous les échelons de l'administration centrale et locale sont mobilisés. Il faut tout entendre, tout savoir, tout observer, tout noter et adresser un rapport le plus rapidement possible à l'instance supérieure.

Le maire d'Étampes, Boivin-Chevallier, écrit à un médecin :

« Je dois adresser chaque jour pour (le sous-préfet), l'état sanitaire de la ville : y ajouter le nombre de malades, la cause et les progrès de la maladie... Je vous invite donc, M., à vouloir bien m'adresser chaque jour, la liste par nom, prénom, âge, sexe, lieu du domicile des personnes auxquelles vous administrez des soins, le genre ou la cause de la maladie, sa marche progressive ; celles en convalescence et celles qui en succombent ; en annonçant les personnes qui seraient atteintes du choléra-morbus, maladie qui présentement, fixe au plus haut point l'attention de l'administration. »

Au plus fort de l'épidémie, grâce aux courriers du sous-préfet, le préfet de Seine-et-Oise a pu envoyer dans les trois jours, au ministre de l'intérieur, un rapport circonstancié de la situation sanitaire du département. Un tableau statistique le complète en précisant, pour chaque commune, le nombre de malades et de morts depuis le début de l'invasion épidémique, et les nouveaux cas depuis le dernier rapport ; Non seulement les services du ministère de l'intérieur ont une correspondance suivie avec ceux de la préfecture, mais ils reçoivent aussi quotidiennement des tableaux dressés par la gendarmerie départementale présentant l'évolution de l'épidémie dans chaque arrondissement. Ainsi,

le gouvernement a espéré quantifier les ravages du fléau dès son irruption dans une commune, percevoir les réactions des habitants à travers les récits détaillés émanant des fonctionnaires, et répartir une aide médicale et pécuniaire.



On comprend que cette correspondance abondante et précise entre les différents échelons de l'administration procure une masse d'informations à l'historien qui tente de faire revivre une des crises démographiques du XIX^{ème} siècle. A Étampes, il dispose également des listes nominatives des malades et des morts, listes élaborées par plusieurs organismes, à la fin de l'acmé [\[iv\]](#). Les brouillons des lettres et des convocations adressées par le maire au sous-préfet et à tous les concitoyens qui ont participé à la lutte contre le choléra ont été conservés, ainsi que les réponses des intéressés. IL ne s'agit pas seulement de courriers envoyés par les médecins ; les mémoires des pharmaciens, des boulangers, des bouchers qui ont fourni gratuitement des secours aux indigents sur la présentation de bons, sont déposés aux archives de la commune, tout comme d'ailleurs la facture des réparations des cabriolets qui ont servi aux transports de praticiens...

Ces sources manuscrites peuvent être complétées par le témoignage de protagonistes. Le docteur Bourgeois exerce à Étampes depuis un an lorsque survient cette épidémie ; vingt ans après, il décide de publier sa description. Camille Martin, fils du directeur de la poste aux lettres, élève en médecine, soigne « avec un dévouement sans borne [\[v\]](#) » les cholériques, et fait du fléau asiatique le sujet de sa

thèse qu'il soutient brillamment le 5 mars 1833^[vi]. Ce foisonnement de la documentation permet d'autopsier une ville en crise, d'analyser une saignée démographique, une surmortalité due à un agent pathogène alors inconnu, le *vibrio-cholerae*. Certaines interrogations vont ainsi être résolues. Quand et comment, Étampes, petite ville de 8109 habitants, située à 50 kilomètres au sud de Paris a-t-elle été attaquée par le bacille ? Quelles ont été les premières personnes atteintes ? Combien de temps l'épidémie a-t-elle duré et quelles en ont été ses phases ? Combien d'Étampois a-t-elle mené vers la tombe ?

Le choléra choisit-il ses victimes : hommes ou femmes, jeunes ou vieux ? Quelles catégories sociales lui ont payé le plus lourd tribut ? Face à ce péril, comment ont réagi la municipalité, les notables et la masse des ouvriers ? Ces circonstances exceptionnelles sont révélatrices de leurs comportements et de leurs mentalités : fuite ou dévouement des uns, incrédulités et repli dans la misère des autres ?

La marche du choléra à Étampes

La liste manuscrite reliée en tête du registre des décès de 1832 et les imprimés complétés par le service médical du canton d'Étampes permettent d'établir quelle a été la marche du choléra dans la ville. Les courriers entre les différents services de l'administration départementale et nationale en précisent les caractères.

Aumerle et les huit premiers décès

Le 9 mars, Auguste Aumerle, imprimeur à Paris, âgé de 53 ans, en arrivant à Étampes à 4 heures du soir, est pris « *de nausées, vomissements et de déjections alvines de matières liquides acqueuses ; à 10 heures du soir, redoublement des nausées, sans vomissement, soif ardente, refroidissement de tout le corps et sueur froide sur toute la peau ; crampes et mouvements convulsifs des membres, agitation extrême et continue...* ». Sa compagne, Marie Redouly le quitte vers six heures du matin et confie sa garde à la patronne de *La Sablonnière*, auberge de la rue du faubourg Saint-Jacques. Cette dernière s'absente et à son retour le trouve mort « *étendu sur le carreau près du lit à 11 heures* ». Le cadavre est déposé à l'hôpital et autopsié deux heures après la mort, par les médecins des épidémies, Pinaire et Vinache, M. Sédillot, membre honoraire de l'Académie de médecine de Paris, mais également en présence de M. Driart exerçant à Dourdan et M. Delisle et Pelletier, pharmacien à Étampes. Un procès-verbal de trois pages est dressé.

Le jour même, le 30 mars donc, le sous-préfet convoque à 8 heures du soir, le corps médical, le maire et son adjoint, à la sous-préfecture, pour prendre connaissance du rapport établi dans l'après-midi et « *entendre leur opinion sur le genre de maladie qui a été la cause de la mort d'Aumerle* ». Ce dernier est bien victime du choléra. Les discussions sont longues, car la réunion dure jusqu'à minuit.

Le lendemain, le 31 mars, le sous-préfet fait le récit des événements à son supérieur et note que la nouvelle de cette première mort par le choléra, « *a fait sensation dans la ville* ». Il lui adresse la déclaration de la femme Redouly et le rapport d'autopsie.^[i]

Immédiatement, le préfet Aubernon signale au ministre du commerce et des Travaux publics ce décès cholérique dans le sud de la Seine-et-Oise. Par retour de courrier, ce dernier lui demande ce que sont devenues « *les personnes avec lesquelles cet homme peut avoir communiqué, soit à Bourg-la-Reine, soit à Étampes. Vous comprendrez que si ces personnes se trouvaient les premières atteintes de la maladie, quand elle se montrera dans les communes, il y aurait là un avertissement pour l'administration et qu'il convient dès lors qu'elle n'ignore rien de ce qui pourra arriver...* »

Par sa lettre du 5 avril, le sous-préfet, Foye répond à la lettre du 3 en donnant le renseignement : « *La femme Redouly est retournée à Paris le lendemain du décès et ni elle ni la femme Burel qui ont soigné*

le malade n'ont été atteintes d'aucun symptôme cholérique ». Il précise : « On parle beaucoup ici de l'épidémie qui ravage la capitale dans ce moment, mais cette ville (Étampes) est fort tranquille et aucun cas ne s'est encore présenté ».

Le deuxième mort du choléra, Jean-Baptiste Leconte, demeurant faubourg Evezard tombe malade au retour d'un voyage à Paris, « d'où, écrit Aubernon, *il aura probablement apporté le germe* ». Cet herboriste âgé de 73 ans est emporté par la maladie le 13 avril.

La troisième victime du fléau asiatique, par contre, n'a jamais quitté la ville ; la femme Poulain, âgée de 60 ans, réside rue de l'Hospice. Dès les premiers symptômes, elle est transportée à l'hôpital où elle succombe après douze heures de souffrances, le 15 avril. Trois médecins, Pinaire, Vinache et Bourgeois, précisent dans leur lettre au maire que « *le quartier qu'habite cette femme est traversé par un ruisseau habituellement infect. Le sol de la maison est de 3 pieds au-dessus de la rue, la chambre est au rez-de-chaussée humide, non carrelée, contigüe à une étable et à une cour étroite où se trouvent une fosse d'aisance à découvert et deux tas de fumier* ».

Le maire proteste, « *le ruisseau est en parfait état* », et mentionne dans une lettre au préfet que « *des bureaux de secours publics vont être établis dès aujourd'hui* », le 16 avril. Cette femme n'a pu contracter la maladie qu'à Étampes. Cela inquiète les responsables de la municipalité et les oblige à mettre des mesures prophylactiques très rapidement à exécution. Quant au corps médical, il attire l'attention sur l'insalubrité du quartier Notre-Dame. Le manque d'hygiène est-il une cause prédisposant à l'attaque du miasme indien ?

L'officier d'état civil n'enregistre que six autres décès cholériques jusqu'à la fin du mois d'avril, dont ceux de trois étrangères. Deux indigentes qui ont ressenti des douleurs sur les chemins de Beauce et ont achevé leur agonie à l'hospice : Anne Davis demeurait à Dourdan, Adélaïde Rémy à Saint-Arnoult. Le médecin d'Oysonville a examiné cette dernière et lui a prescrit « *un cataplasme de mie de pain sur l'estomac et pour boisson de l'eau de tilleul* ». Marie-Jeanne Baudet arrivant de Montrouge, village proche de la capitale, est venue mourir le 30 avril chez le sieur Pachot, ouvrier tanneur rue Basse-des-Groisonneies.

Quatre jours après la femme Poulain, le 19 avril, un autre Etampois journalier, Jean Retourné, décède à l'hospice, mais, dit-on, « *il se livrait à l'intempérance et était dans le plus grand dénuement* ». Quant à Jean-Pierre Hervé, journalier âgé de 32 ans, il est atteint par le vibrion le 27 avril. Il est soigné chez lui, 6, rue Haute-des-Groisonneries, par Camille Martin qui reconnaît immédiatement chez son patient les symptômes du choléra, souligne « *la teinte générale du corps violacée* » ou *le cadavre présentait ... une surface extérieure et générale du corps entièrement bleuâtre...* » Hervé décède le 28 et son médecin écrit au maire, le lendemain, qu'« *il est urgent d'inhumer le corps* ». Le premier décès de choléra dans le quartier Saint-Martin est celui d'Adélaïde Renard, rue des Belles-Croix.

A la fin du mois d'avril, neuf personnes sont donc mortes de l'épidémie à Étampes : cinq sont arrivées malades et ont terminé leur vie à l'hospice. Deux hommes venaient de Paris, une femme d'un village proche de la capitale et les deux autres de l'ouest du département. Les premières lettres des médecins et des magistrats – du maire au ministre - soulèvent le problème du domicile et des déplacements des victimes. D'où viennent-ils ? Qui ont-ils rencontré ? La question primordiale à laquelle doivent répondre les responsables politiques et le corps médical reste : le choléra est-il contagieux ? A Paris, les avis sont partagés : Alexandre Moreau de Jonnès l'a observé en Inde et au Moyen Orient dans les années 1820 et a démontré dans ses nombreux rapports à la Commission sanitaire centrale et au Conseil supérieur de la santé que le mal asiatique est contagieux. Par contre, pour le docteur Jachnichen qui exerce à Moscou « *la maladie ne peut être importée, ni communiquée... Il s'agit d'une sorte de pénétration et non de contagion* ». Des médecins français ont été envoyés à Saint-Pétersbourg pour observer les

malades, ils confirment les thèses du praticien russe. L'Académie de médecine à Paris ne tranche pas et se montre très circonspecte^[iii] ^[iiii]. Le débat reste ouvert. Etant donné que l'agent pathogène et le mode de transmission demeurent inconnus, l'accumulation de renseignements sur les différents cas permet de conforter certaines hypothèses et de prendre des mesures de prévention efficaces. Les migrations peuvent constituer un terrain favorable à la propagation de l'épidémie.

A Étampes, le choléra a été importé vraisemblablement de Paris où le paroxysme de la maladie se manifeste en mars et en avril (12 824 décès). Le premier cas dans la capitale remonte au début de janvier^[iv]. Dans notre ville, le fléau asiatique exerce ses ravages en mai. Quel malade l'a ensemencé? S'agit-il d'Aumerle, de Leconte ou d'un autre fuyard qui s'est arrêté dans une auberge étampoise une nuit et est allé mourir dans un village plus au sud? Nul ne peut prétendre identifier le « coupable », celui qui a introduit le *vibrio-cholerae* hypertrophique. Un fait reste incontestable : tous les quartiers étampoises ont pu être infectés dès le mois d'avril (excepté Saint-Pierre) et cela malgré la diligence des médecins des épidémies de l'arrondissement. Pinaire a fait transporter à l'hôpital les malades ou les cadavres qui lui ont été signalés et qui présentent des symptômes irréfutables et violents. Le praticien isole ces cholériques qui succombent après une journée de souffrance, malgré les traitements. Le faubourg Evezard est touché en premier, puis la rue qui longe l'hospice, la rue Sainte-Croix, ensuite la rue Haute-des-Groisonneries^[v], c'est-à-dire la ville à l'intérieur de ses remparts. Saint-Martin est atteint à la fin du mois.

Suette miliaire, cholérine ou choléra ?

Il est aisé de décrire avec précision les décès cholériques du mois d'avril 1832 grâce aux différents rapports des médecins et au courrier de l'administration, par contre, il s'avère plus difficile de comptabiliser les Etampoises qui ont été atteints durant ce mois par le miasme indien et qui en ont réchappé, et cela d'autant plus que le *registre des malades civils de l'hôpital* du 1^{er} janvier 1826 au 30 août 1835 n'a pas été conservé.^[i]

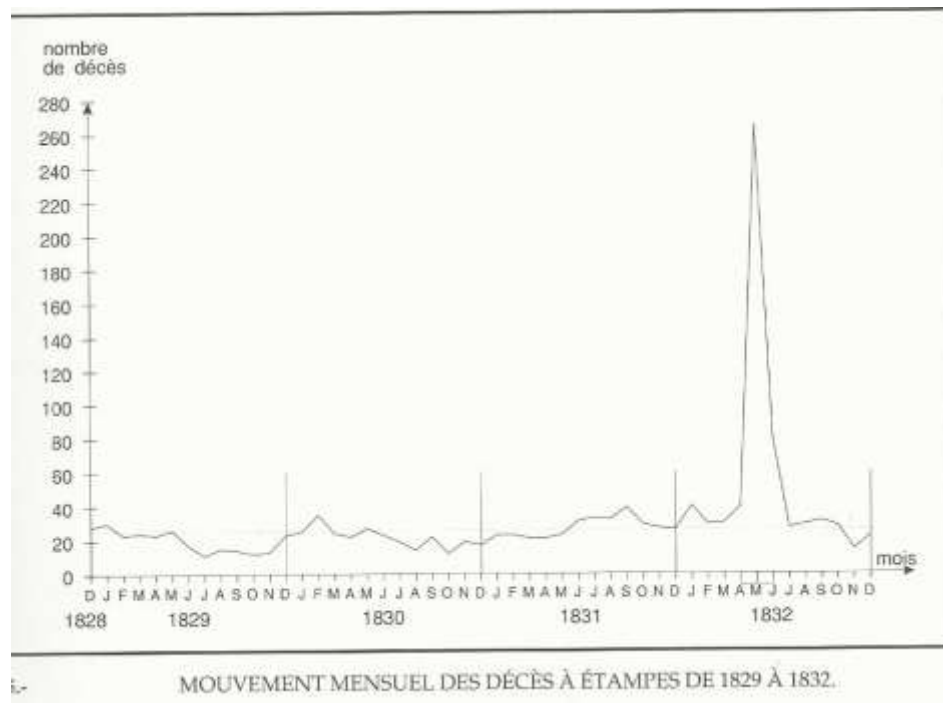
Les bulletins colériques envoyés à partir du 17 avril par le maire au sous-préfet totalisent les malades depuis le début de l'invasion. Le bulletin du 1^{er} mai dénombre dix malades, sept décès et trois convalescents. Effectivement, les archives permettent de retrouver la trace de ces trois survivants ; le 16 avril, le jardinier Naudet du faubourg Evezard présente les symptômes du choléra. Le médecin appelé à temps le soigne et le 24 avril prévient le ministre du Commerce et des Travaux publics que le malade deux jours après est guéri : le 23 avril, Vinache se rend auprès de la veuve Rousseau, rue Sainte-Croix qui souffre aussi du fléau asiatique et la traite. Il la considère sauvée le 1^{er} mai ; le 28 avril, le garde-moulin Desmolière est atteint à son tour. Martin et Bourgeois se chargent de lui et, le 1^{er} mai, ils le déclarent « entrer en convalescence ». En réalité, Desmolière meurt deux jours après.

Plusieurs lettres et les ouvrages de Bourgeois laissent soupçonner que les cholériques étaient beaucoup plus nombreux à Étampes dès la deuxième quinzaine d'avril. Les médecins n'osaient pas prononcer le *mot fatal* : « *si le médecin émettait de suite son opinion... il s'exposait à être considéré comme un ignorant ou comme cherchant pour un motif quelconque à jeter trouble et la consternation dans le pays...* »^[ii]

Dans sa lettre du 24 avril, Foye souligne à l'intention d'Aubernon que « ... le démon de la controverse et de l'intérêt a jeté des semences de division, aussi nos meilleurs médecins ont-ils pris pour base de leurs communications officielles les seuls individus éminemment frappés de l'épidémie ; et se sont abstenus de mentionner nombre de personnes qui n'en ont éprouvé que quelques atteintes ; ils n'ont pas voulu acquérir une réputation non méritée, augmenter les craintes pour les uns, et annoncer pour d'autres des guérisons qui eussent pu être niées par les convalescents même, tant il est enraciné dans certains esprits l'incrédulité du mal même »^[iii].

Ces oublis, volontaires ou non peuvent s'expliquer car les premiers symptômes du choléra peuvent se confondre avec ceux de la cholérine [\[iv\]](#) et de la suette miliaire. Lors de la première, la personne ressent un malaise général avec des diarrhées plus ou moins aqueuses et de légers vomissements [\[v\]](#). La cholérine est-elle annonciatrice de la calamité indienne ? Bourgeois mentionne cinq cas de « *cholérines intenses* » dans son état du 5 mai ; de même il affirme qu'« *on pourrait avec quelque raison, donner à la suette miliaire le nom de pseudocholéra, par sa simulation, aux yeux des malades et de leurs proches, avec le mal indien. Le malade accuse une barre dans l'estomac avec des borborygmes, plus ou moins bruyants, refroidissements, crampes, parfois nausées... dans quelques cas, 3 ou 4, selles à peu près naturelles se succèdent rapidement : elles mettent le comble à l'effroi du malade qui ne doute plus qu'il soit frappé du choléra ...une sueur plus ou moins abondante, ne tarde pas à venir ; quelques jours après, des boutons* [\[vi\]](#)... ».

Cette épidémie de suette miliaire accompagne le choléra et atteint surtout les adultes. Il est préférable de parler de diarrhée ou de suette que du fléau asiatique ! Malgré tout, les notables qui ont recensé par quartiers et par rues « *les personnes atteintes de la maladie épidémique* » ont retenu quatre degrés dans la maladie, le premier étant le plus grave. Ces différentes catégories ne semblent pas tenir compte de la longueur de la convalescence. Que recouvrent-elles ? Il est difficile de l'entrevoir. Il fallait surtout au mois d'avril 1832, éviter d'effrayer une population non immunisée et fragilisée par la présence d'une autre agression biologique qui sévissait depuis l'été 1831 dans une population, déjà fort inquiète.



La courbe du mouvement mensuel des décès à Étampes entre janvier 1829 et décembre 1832 révèle qu'à partir de l'été 1831, le nombre de morts dépasse ou avoisine trente alors que les années précédentes, durant le deuxième semestre, ce chiffre demeure le plus souvent proche de quinze, excepté en décembre 1830 où il atteint vingt-trois, et en septembre 1831, vingt-deux. La hausse des décès pendant les premiers mois de 1832 est générale en Seine-et-Oise [\[i\]](#). Mais quelle endémie a mené vers la tombe des dizaines d'Etampois à partir de juillet 1831 ? S'agit-il d'une fièvre gastro-entérique, d'une grippe ou d'une rougeole ? Nul ne peut le dire car nous n'avons pas de rapport de Pinaire signalant une maladie contagieuse dans la région. Cette surmortalité ne peut être due à la suette miliaire. Le docteur Bourgeois indique qu'il n'a jamais vu cette maladie entraîner la mort [\[ii\]](#). Le docteur

Dussaux, médecin des épidémies de l'arrondissement de Mantes souligne que « l'on en triomphe facilement par le repos, la diette, les lavements et des boissons émolientes quelques fois aromatisées ». On peut admettre que la suette miliare affaiblit la population et a ainsi préparé le terrain physiologique sur lequel le fléau s'est épanoui.

16.- Ordonnance de Pinaire.

Le médecin des épidémies, Pinaire, soigne les malades de l'hôpital et ceux du centre ville. Sur un même morceau de papier, il prescrit à la femme Chanon un rouleau de sirop de gomme, 6 têtes de pavots... et un pot-au-feu ! Archives municipales d'Étampes

Développement et durée de l'épidémie

Le graphique tracé à partir des registres des décès, atteste que l'épidémie de choléra a foudroyé la ville au mois de mai 1732. Deux cent soixante-cinq morts ont été enregistrés par l'officier d'état civil alors que durant ce mois, depuis 1825, vingt-cinq cas lui sont déclarés en moyenne. En juin, la surmortalité est moins aigüe : quatre-vingt décès, alors que les années antérieures, ce nombre avoisine vingt-trois. Dès l'été, la courbe reprend son rythme habituel.

En réalité, si l'on en croit le rapport du sous-préfet daté du 24 novembre, ^[1] le fléau asiatique a sévi à Étampes entre le 30 mars et le 29 septembre, donc durant six mois ; il a frappé 786 personnes et a tué 296 malades au total. Le docteur Bourgeois déclare que le dernier cas a pu être observé le 11 septembre, il ne précise pas si son patient trépassa ^[2]. Le taux de mortalité cholérique d'Étampes s'élève à 36,5 pour 1000, ce qui fait de notre ville l'une des plus durement frappées ^[3].

Les bulletins cholériques

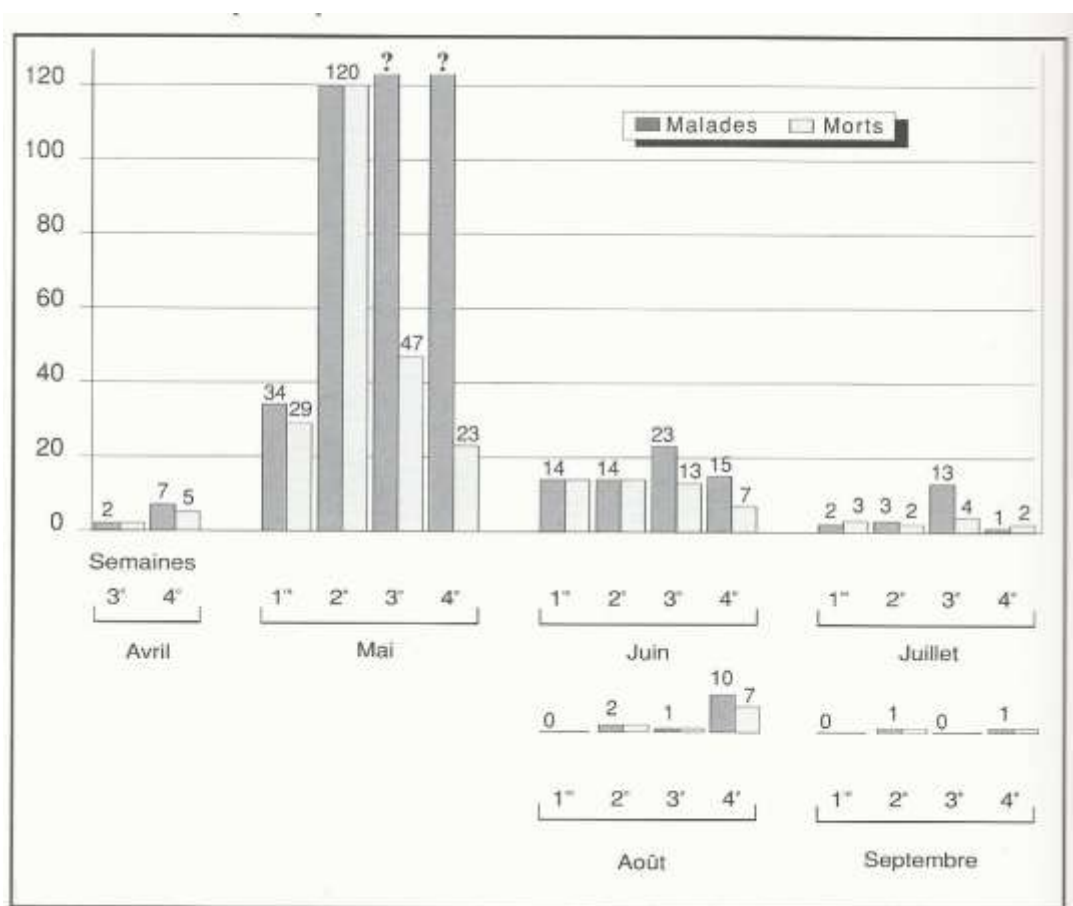
La richesse des archives municipales permet de décrire le développement du fléau pendant six mois. Elles conservent le double des cent treize bulletins cholériques envoyés à la sous-préfecture, tous les jours à partir du 17 avril jusqu'à la fin juillet, tous les quatre jours en Août et enfin toutes les semaines en septembre. Boivin signe son dernier bulletin le 1^{er} novembre. Le préfet de Seine-et-Oise en aura fourni le modèle dans sa circulaire du 11 avril. Ce tableau comptabilise les nouveaux malades et les morts depuis la veille ; quelques observations sur la marche de l'épidémie peuvent y être notées. La rédaction de ces feuilles demande une connaissance parfaite de l'état de la maladie dans la commune,

qu'il n'y ait aucune confusion dans la nature de la mort ! C'est pourquoi dès le 4 mai, le maire prie le député-médecin, qui est allé étudier le choléra à Paris, de constater le genre de décès et de contresigner les notices des commissaires aux convois. La tâche risquant d'être lourde, et la ville fort étendue, Boivin demande à Martin d'aider Dulary dans ses vérifications ^[iv].

Comment ces bulletins sont-ils dressés ? D'où viennent leurs chiffres ? Quels documents ou quels témoignages le maire a-t-il utilisés ? Nous n'avons trouvé aucun courrier émanant du corps médical entre le 6 et le 16 mai. Le bulletin signé le 6 indique « *beaucoup de malades, pas de rapport de médecins* ». Cette expression sera employée pendant une semaine. Le 13, il écrit : « *On peut les évaluer à 300* ». Cette absence de sources écrites est confirmée par une lettre du sous-préfet datée du 24 novembre 1832 : « *L'intensité était tellement forte à Étampes qu'elle n'a pas permis à MM. les médecins de rédiger un journal pour y consigner les circonstances remarquables de la maladie...* » ^[v].

Le nombre de décès cholérique ne peut être totalement erroné. Il suffisait simplement de totaliser les morts de la journée dont le certificat médical mentionnait CHOLERA. Boivin a signé tous les actes de décès. Cet officier public devait être vigilant, il avait à l'esprit les informations qu'il devait faire parvenir à l'instance supérieure. Il est certain que toutes les personnes décédées en mai 1832 n'ont pas été emportées par le miasme indien. Les différentes sources utilisées dans cette étude montrent qu'entre le 1^{er} et le 21 mai, trente-deux Etampois ou Etampoises ont succombé à une autre maladie ^[vi].

Évolution de la calamité durant le printemps et l'été



Le graphique n°3 présente *les nouveaux malades et morts* pendant l'épidémie de choléra, d'avril à Septembre 1832, totalisés par semaine. La deuxième quinzaine d'avril, patients et trépassés sont peu

nombreux d'après les sources manuscrites. La calamité explose à Étampes en mai. Les bulletins cholériques font état de 219 morts pendant ce mois. L'indice de surmortalité à Étampes s'élève à 8,75 alors que pour la Seine, il est de 6,75 en avril, au moment où la capitale est la plus touchée^[ii]. Jusqu'au 5 mai, le corps médical de la ville semble maîtriser la situation et soigner toutes les personnes atteintes. Entre le 7 et le 14 mai, 120 étampois succombent au *vibrio cholerae*, chiffre considérable ! La semaine suivante, les victimes ne sont plus que 47, et jusqu'à la fin du mois, leur nombre diminue de moitié. Au mois de juin, la ville est en convalescence : des centaines de malades « *se rétablissent bien* ». La létalité devient faible : en moyenne, deux cadavres cholériques par jour, sauf le 19 et le 20 juin où l'on en compte cinq ou six.

Durant l'été de 1832, la maladie n'a plus la même acuité. La ville renaît. Cette mort « foudroyante » disparaît peu à peu. Elle tente deux percées entre le 18 et le 20 juillet et entre le 23 et le 2^e août. Selon Bourgeois, « *cette recrudescence ne peut être attribuée à aucune cause bien appréciable : puis enfin, la maladie, sans disparaître n'offre plus guère qu'un seul exemple tous les deux ou trois jours* ». En septembre, on dénombre deux victimes, une entre le 16 et le 20, et l'ultime le 29.

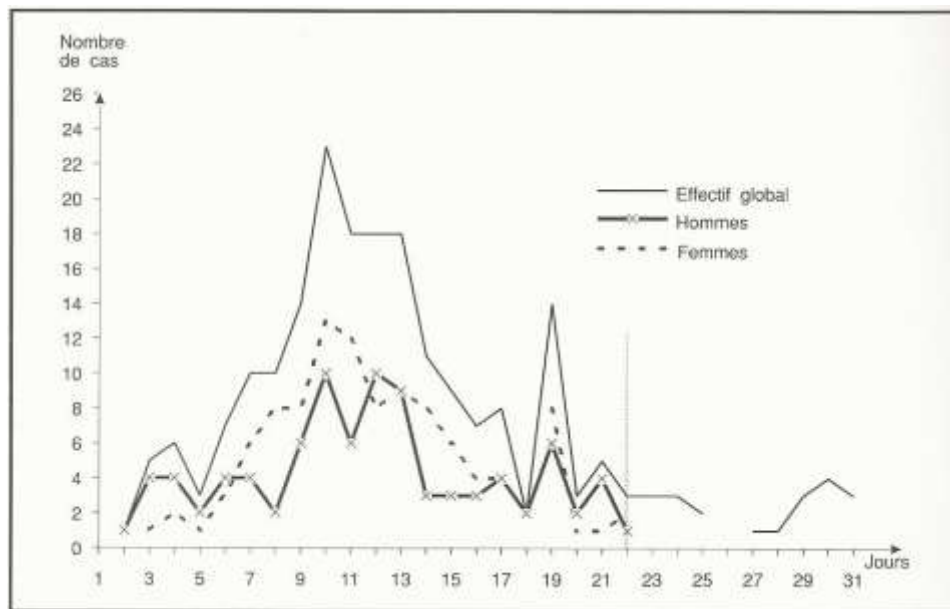
Tous les cholériques de notre ville n'ont pas été emportés par la maladie. Combien d'Étampois ont été pris « *de vomissements de matière analogue à la décoction de riz, de déjections alvines de même nature...de refroidissements*^[iii]... ». Les autorités municipales en ont compté 786 en six mois d'épidémie. Ce nombre est-il fiable ? Le bulletin du 6 mai mentionne 173 malades, celui du lendemain : 535. L'écart semble anormal. Entre le 21 et le 22 mai, la différence est moins importante : une centaine de malades supplémentaires. À partir de la troisième semaine de mai, les nouveaux malades, quotidiennement, dépassent rarement cinq, et ils sont exceptionnels dès août. Ici un bulletin cholérique

Comment le maire a-t-il évalué la masse de ses concitoyens malades alors qu'aucun rapport médical ne lui parvient ? Il a nommé dix-huit commissaires qui ont recensé, par rue, tous les malades depuis le début de l'épidémie jusqu'au 21 mai. Le pointage des trente-huit feuilles imprimées remplies par ces notables confirme le total inscrit dans la colonne : 650 malades. On peut se demander si ces personnalités étaient capables de faire la distinction entre suette, cholérine et choléra en écoutant « *les déclarations des parents des malades* » et avec la « *connaissance particulière de leur situation*^[iiii] ». En tout état de cause, les sources manuscrites autorisent cette affirmation : au plus fort de l'épidémie, un Étampois sur douze a été ou est atteint du choléra et un malade sur trois succombe au *vibrio-cholerae*. L'intensité du fléau est telle que le 20 mai, le préfet demande au ministre de l'intérieur d'insérer dans les journaux des articles qui « *détruisent l'opinion que tous les malades atteints de l'épidémie à Étampes ont succombé*^[iv]. Aubernon a pris connaissance du rapport du sous-préfet qui mentionne « 174 morts et 535 malades ». Ces chiffres proviennent du bulletin cholérique daté du 17 mai ; mais déjà, le maire observe que « *la maladie perd de son intensité* ». Comment expliquer que la situation sanitaire de cette commune terrorise les hommes ?

L'acmé entre le 6 et le 16 mai

La population est atteinte par le choléra de façon soudaine et avec violence, pendant une courte durée. Les listes nominatives des morts du choléra, c'est-à-dire celles établies par le service médical, et celles dressées par les commissaires de quartiers, confrontées au registre des décès permettent de présenter la chronologie journalière des morts au plus fort de l'épidémie.

Le 7 et 8 mai, dix personnes en succombent ; le 9, il s'agit de quatorze. La journée la plus dramatique paraît être celle du 10 mai, vingt-trois décès cholériques, c'est-à-dire l'équivalent d'un mois habituel ! Les trois jours suivants, la mortalité est encore élevée : dix-huit décès quotidiens. Ses affreux ravages s'atténuent dès le 14, mais le 19, on compte encore quatorze victimes. À partir du 18, leur nombre dépasse rarement quatre par jour.



Ces courbes montrent que la surmortalité cholérique sévit essentiellement pendant une douzaine de jours. Les femmes sont les plus touchées pendant l'acmé.

On ne pourra sans doute jamais connaître la progression du fléau, c'est-à-dire combien de familles ont fait appel à un médecin parce qu'un de ses membres vient d'être pris de diarrhées, de vomissements et de crampes. Dans les bulletins cholériques, jusqu'au 16 mai, le nombre des nouveaux contaminés depuis la veille correspond à celui des morts. Ces chiffres ont peu de valeur. La seule certitude est que, depuis la première semaine de mai, leur effectif devait être considérable. Le maire a été obligé de solliciter, auprès de l'administration, le concours de praticiens « étrangers » pour lutter contre l'épidémie. Dans son rapport du 24 novembre 1832, le préfet indique que le doyen de la faculté de médecine de Paris lui a adressé des médecins dès qu'il en faisait la demande. La requête de Boivin a dû partir au plus tard le 6 mai. Nous ne l'avons pas retrouvée dans les archives du ministère de l'Intérieur, ni dans celles de la faculté de médecine, pas plus qu'aux archives départementales de Versailles. Cette fois, le maire n'a pas conservé le brouillon de sa lettre. Les factures de la messagerie et celles de l'hôtel du Grand Courrier prouvent que deux médecins de Paris, Ribes et Souchières, sont arrivés à Étampes le 10 mai, suivis le lendemain par quatre élèves en dernière année de médecine, Ribis, Terrada, Soubrier et Maréchal. Ils quitteront la ville le 28 mai. Le corps médical double pendant l'acmé : 8 médecins et 5 élèves en médecine doivent soigner 650 malades [\[vi\]](#) !

On peut se demander si leurs activités ont entraîné la dégénérescence du fléau, et cela, dès la troisième semaine de mai. Pour la première fois, le 15 mai, « *les nouveaux cas paraissent moins fréquents* ». Les observations des protagonistes laissent planer un doute. Il semble que les différents traitements aient eu des résultats limités. Dans sa thèse, Camille Martin souligne : « *Tous les moyens thérapeutiques ont été mis en usage pour guérir le choléra morbus ; on a tour à tour purgé, fait vomir, saigné, donné des toniques, des antiphlogistiques : eh bien, je dis que toutes ces méthodes n'ont pas eu plus de succès les unes que les autres !* ». Il raconte qu'il a été appelé près d'une journalière de 32 ans. Abandonnée de tous, elle ne peut suivre ses prescriptions et ne prend que de l'eau froide. A sa grande surprise, la femme est encore en vie le lendemain matin. Les jours suivants, elle boit, « *toujours de l'eau, rien que de l'eau* ». Le troisième jour, la réaction fébrile commence, il se décide alors à lui appliquer deux sinapismes aux mollets. C. Martin termine le récit de cette guérison par cette phrase : « *Et souvent je revois cette pauvre femme qui me témoigne sa reconnaissance comme si je l'avais sauvée* [\[vii\]](#) ».

Le témoignage du docteur Bourgeois abonde dans son sens puisqu'il écrit : « *Les moyens curatifs n'ayant malheureusement aucune efficacité au début de la maladie, surtout la partie de la population la moins instruite leur attribuant les effets fâcheux de l'épidémie...* ». Il rapporte aussi : « *L'obstination d'un grand nombre d'individus qui, par horreur des médecins et de la médecine, n'avaient voulu recevoir aucun soin et s'étaient contentés sans que mort s'en suivît, d'étancher la soif qui les dévorait avec de l'eau fraîche, ne tardèrent pas à nous faire revenir généralement vers une thérapie plus simple...* ». Les médecins se contentent de prescrire une diète sévère, des boissons chaudes aromatiques (tilleul, camomille, thé), des breuvages froids acidulés (eau de groseilles, limonade), de l'eau de Seltz, des lavements opiacés, des frictions pour réchauffer les malades et des rubéfiants aux extrémités inférieures. Ils abandonnent sans doute les sangsues sur l'épigastre « *qui n'apporte aucun soulagement* », selon Bourgeois.

Il ne faut pas perdre de vue qu'en 1832, l'agent pathogène du choléra reste inconnu, et donc que les docteurs se sentent impuissants dans ce combat. Le *Vibrio cholerae* ne sera découvert qu'en 1884 par l'allemand Koch. On sait maintenant que ce bacille se multiplie dans le duodénum et tapisse la muqueuse intestinale. Les réactions immunitaires de l'organisme libèrent les toxines qui multiplient par dix ou vingt la sécrétion d'eau dans l'intestin^[vii]. Le vibrion provoque une déshydratation de la victime. Il est certain que les malades qui boivent beaucoup d'eau non contaminée ont des chances de se rétablir. Si l'épidémie perd de son intensité à partir du 17 mai, cela est-il dû au zèle du corps médical ou à l'immunité que confèrent certains symptômes. Dès les premières douleurs, la peur envahit la personne indisposée ; elle est donc prête à suivre un régime sévère et à se calfeutrer chez elle dans un repos forcé au chaud. Étampes est une ville morte au début mai. Son économie s'arrête, et même les marchés des samedis 12 et 19 mai ont une activité « *presque nulle en raison de l'épidémie régnante* » lit-on dans les *mercuriales*^[viii]. On n'entend que le bruit des cabriolets qui transportent les médecins, le tintement de la porte des pharmacies lorsqu'on vient acheter un médicament. Les rues de la cité ne sont parcourues que par les docteurs, les commissaires chargés de secourir les plus pauvres et les convois mortuaires.

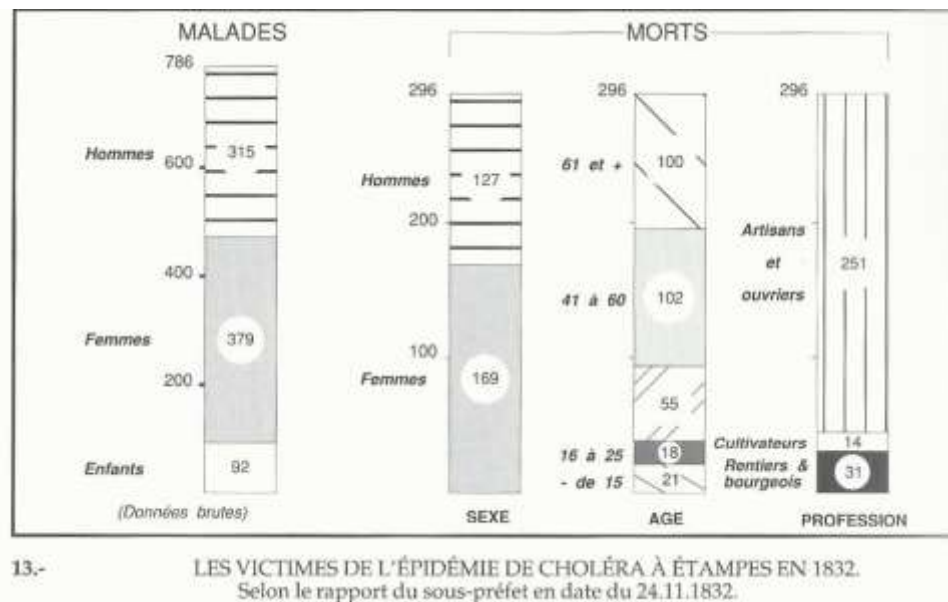
Pour enrayer le développement du choléra, le maire fait aussi appel au dévouement du conseil municipal. Sept élus délivrent des bons de viande et de pain aux indigents de leur quartier ; les autres sont chargés de collecter l'argent qui servira à payer ces secours. Entre le 8 et le 25 mai, près de 4 300 Kg de pain blanc ou commun, 1 425 Kg de bœuf sont distribués aux plus déshérités des Etampois. L'administration municipale leur fournit des fagots et des cercueils. Leurs parents ou voisins vont chercher gratuitement les médicaments dans les pharmacies ou au poste médical installé à l'Hôtel de Ville. Les malades de Saint-Martin trouvent assistance et peuvent se réfugier à l'ambulance créée chez M. Reboursin-Poisson, marchand épiciers et conseiller municipal, au 6 rue Saint-Martin.

La municipalité étampoise a joué un rôle considérable dans la lutte contre le choléra pendant l'acmé. Boivin a été un maire énergique et efficace. Il connaît bien la ville, il a habité ses différents quartiers : il est né en 1765, à Saint-Martin où son père est épiciers ; Jeune marié, il s'installe en 1786, commerçant en farine, dans le quartier Saint-Gilles. En 1832, il demeure 21 rue Evezard, près de Notre Dame. Son voisin d'en face peut l'entretenir de la marche du fléau asiatique puisqu'il s'agit de Pinaire, médecin chef de l'hospice et médecin des épidémies de l'arrondissement^[ix]. Depuis cinq ans, cet ancien marchand devenu « *propriétaire* » administre la ville et est confronté à la misère de certains de ses habitants. Dans son discours d'installation de la municipalité le 24 octobre 1831, le sous-préfet décrit Jean-Gilles Boivin comme « *laborieux, désintéressé, conciliant, libre de son temps, aimant sa ville natale et voué à ses intérêts : le maintenir à son poste était une justice réclamée universellement* »^[x]. Ses bonnes relations avec l'administration départementale vont lui permettre d'obtenir très rapidement une aide médicale et pécuniaire de Paris^[xi].

Les mesures prises par le maire au début mai, montrent qu'assistance et entraide ne sont pas de vains mots à Étampes, en 1832. Les élèves en médecine près des grabats, les commissaires apportant des bons de nourriture ont peut-être jugulé l'épidémie en une quinzaine de jours et sauvé des dizaines de vies. La famine menace les plus misérables qui, sans travail, sont incapables d'acheter le pain quotidien. Les Etampois n'ont pas été abandonnés à leur triste sort et à leur peur. Mais quels sont ceux qui ont payé le plus lourd tribut à cette calamité venue de l'Inde, hommes ou femmes, jeunes ou vieux, pauvres ou riches ? Quelles catégories socio-professionnelles, quels quartiers, et même Quelles rues ont été frappées le plus durement par le choléra ? Comment expliquer ces prédispositions à la « *maladie bleue* » ?

Le choléra choisit ses victimes

Dès le 14 juillet, le préfet Aubernon envoie une lettre à tous les maires de Seine-et-Oise, leur demandant de compléter, « *quand la maladie aura fini* », un tableau imprimé portant sur la marche et les effets du choléra dans leur commune. Les officiers publics doivent fournir des renseignements très précis : les dates du début et de la fin de l'épidémie, ainsi que la période de sa plus grande intensité. Il leur faut indiquer comment le fléau asiatique a commencé : tout d'un coup, ou bien, s'il a été apporté et d'où. Les malades et les morts sont comptabilisés selon leur sexe ; l'âge et la profession des décédés sont précisés. Les enfants des indigents restés orphelins sont recensés. Au dos de la circulaire, le maire peut noter « *les circonstances remarquables de la maladie et de ses effets qui auront le plus frappé et ajouter les observations et les faits qui peuvent être d'un intérêt général* »



Étant donné le caractère récurrent du choléra durant l'été 1832, le maire n'a pu répondre au questionnaire avant la fin septembre. Le 19 novembre, le sous-préfet réclame le tableau rempli, il faut l'adresser à ses services dans les plus brefs délais. Selon le registre de la ville, Boivin leur fait parvenir le dossier deux jours après. Les données chiffrées de ce tableau récapitulatif sont représentées par les histogrammes ci-dessus.

Les listes nominatives des morts cholériques, conservées aux archives municipales permettent de dresser un portrait beaucoup plus précis des victimes, tant du point de vue de leur âge que de leur profession. Nous connaissons l'état civil de 205 personnes sur les 296 emportées par le vibrion. Il n'a pas été possible de déterminer celui des 86 morts entre le 22 mai et le 19 septembre. Nous avons espéré que les prêtres noteraient en marge des actes d'inhumations, la nature du décès comme l'avaient fait les curés de Courances et de Dannemois^[1]. Il n'en a rien été.

Et pourtant, tout au long de l'épidémie, Boivin est en relation avec le clergé étampois. Dès le 7 mai, il lui demande de ne plus sonner les cloches pendant dix minutes la veille de l'inhumation, lors de l'entrée et de la sortie du corps de l'église « *pour ménager les nerfs... l'inquiétude et la peur peuvent disposer à la maladie épidémique... éviter les impressions fâcheuses aux personnes mal portantes*^[iii] ». Le 10 mai, le maire prie le curé de mettre en terre gratuitement les indigents : « *l'indigence vous sera attestée par un certificat de deux Messieurs du Conseil municipal en plus du voisin du décédé et visé par moi ou par un de mes adjoints* ». Le curé de Saint-Basile, Buffet, ne fait aucune mention de la cause de la mort de ses paroissiens. Entre le 10 et le 14 mai, les actes de sépultures sont rédigés par le vicaire, Joffard, qui ne cite même pas les deux témoins^[iii] ! Le prêtre de Saint-Gilles, Beaufile, a simplement noté, avant d'enregistrer l'inhumation de Pierre Hervé, le 29 avril, comme le souhaitait Camille Martin, « *commencement du choléra à Saint-Gilles* ». Par contre, il inscrit la classe du service funèbre, de la première à la cinquième classe. Ce premier trépassé cholérique a été enterré grâce à la « *charité* », comme seize autres habitants du quartier sur les cinquante-neuf qui l'ont suivi dans leur tombe au cimetière Saint-Gilles, entre le 4 et le 21 mai. Pas plus que le curé de Saint-Basile ou de Notre-Dame, il ne mentionne les témoins des funérailles, le 11 mai.

L'analyse des sources manuscrites révèle une mortalité différentielle selon le sexe, l'âge, la profession des Etampois

Hommes ou femmes ?

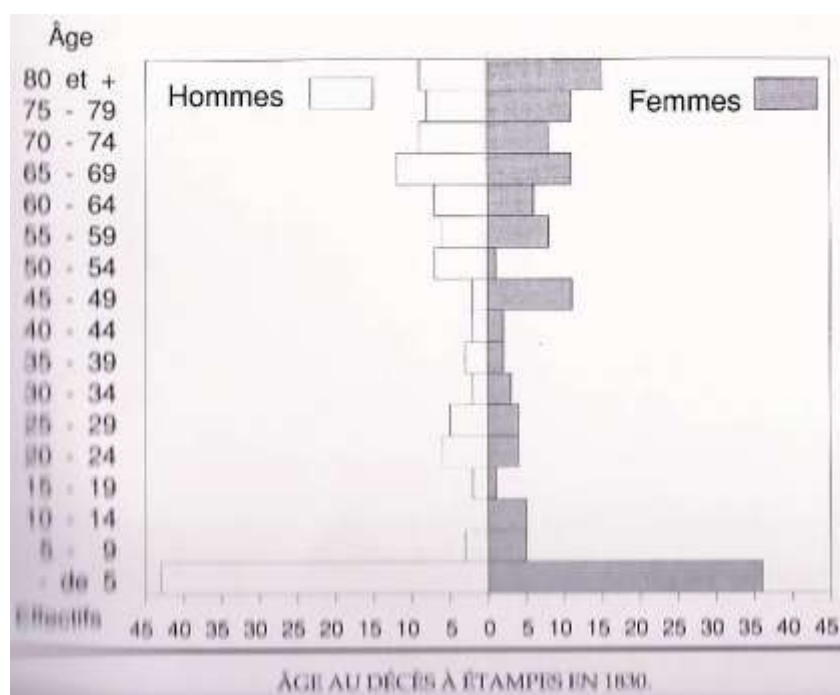
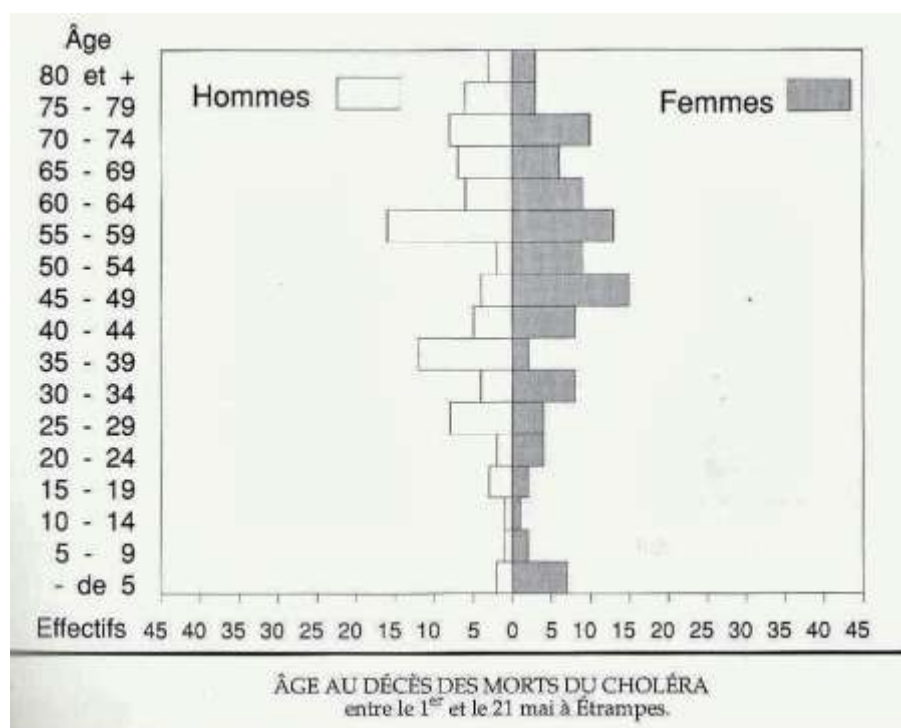
Les femmes, (379 cas) ont été plus nombreuses (315 cas) à être atteintes par le choléra. Elles représentent 54,6 % des malades, sans compter les enfants^[iv]. Cette proportion légèrement supérieure a intrigué les autorités : Pourquoi le fléau asiatique touche-t-il plus les femmes que leurs congénères ? Dès le 20 avril le préfet de Seine-et-Oise suggère au ministre de l'intérieur plusieurs hypothèses « *cela tient à la nature du travail des femmes de la campagne et surtout au travail de lavage et de blanchissage qui les expose à avoir les bras et les pieds dans l'eau et à respirer l'atmosphère de la surface des eaux*^[v] ». Dans son rapport final du 15 décembre, il reprend ces idées et achève son explication sur « *l'insuffisance de vêtement* » portés par ses administrées.

Il est vrai que les femmes sont davantage exposées au contact du vibrion que les hommes. Nous savons maintenant que ce bacille se propage dans l'eau et qu'il survit des mois dans les tissus infectés et humides. Les dernières découvertes montrent que cet agent pathogène persiste au-delà de sept semaines dans la sueur. Or ce sont les femmes qui soignent les membres de leur famille frappés par la maladie et vont assister les moribonds solitaires dans leur agonie.^[vi] Elles nettoient au lavoir leurs linges souillés ; elles sont chargées d'approvisionner la maison en eau qu'elles vont chercher au puits le plus proche. Cette eau sert autant pour la boisson, la cuisine qu'au nettoyage. Le seul moyen de contracter le *vibrio cholerae* est de l'intégrer par voie orale. Si les règles d'hygiène, élémentaires de nos jours, lavage des mains et eau bouillie, ne sont pas respectées, la contamination demeure aisée. Il suffit de toucher la main du malade, ou un objet qu'il a tenu... L'ensemencement des cours d'eau, et même des puits, se produit lors du lessivage des tissus et des vêtements imprégnés des vomissements et des fèces d'un cholérique.

Si les activités domestiques quotidiennes prédisposent les étampaises à être attaquées par le miasme asiatique, leur nombre sensiblement supérieur à celui des hommes ne permet pas d'affirmer que l'épidémiologie a un caractère sexuel préférentiel. Il est indispensable de mettre ces chiffres en relation avec une analyse des structures de la population de cette ville, telles qu'elles apparaissent dans le recensement de 1831^[vii]. Tout de même, la mort emporte plus facilement les femmes (169 sur 376 malades, soit 44,6 % que les hommes (127 sur 314, soit 40,3 %).

Jeunes, adultes ou personnes âgées ?

Les calculs établis par Boivin montrent que l'épidémie qui a sévi à Étampes pendant six mois a frappé les jeunes : 7 % des décédés cholériques ont moins de quinze ans, 53 % des morts concernent les adultes entre 26 et 60 ans, 33 % des personnes âgées de plus de 61 ans. Il semble nécessaire de confronter ces pourcentages à ceux d'une année de référence, 1830, en reprenant les tranches d'âge fixées par l'administration préfectorale de 1832. En 1830, 35,5 % des trépassés ont moins de 15 ans, 24,3 % entre 26 et 60 ans (plus du double pendant le choléra !) et 34,7 % de plus de 61 ans. Les jeunes entre 16 et 25 ans représentent dans les deux cas, environ 6 %. Cette comparaison confirme les premières constatations : les ravages du choléra s'exercent particulièrement chez les adultes et peu chez les enfants.



On peut se demander si la répartition saisonnière des décès laisse apparaître des mois plus meurtriers que d'autres, et des classes d'âge plus particulièrement atteintes à ce moment-là. Bien qu'elle soit très fluctuante d'une année à l'autre, on observe à Étampes, un long maximum en hiver et une pointe secondaire en septembre-octobre, comme dans de nombreuses villes françaises^[viii]. En automne, les personnes âgées présentent une plus forte morbidité.

La pyramide des âges des 196 disparus entre le 1^{ier} et le 21 mai témoigne d'une manière plus explicite des âges au décès les plus fréquents, et cela, par tranches d'âges de 5 ans. Ce diagramme présente des distributions différentes de la pyramide des âges au décès de 1830. Une première remarque s'impose : il n'y a pas d'hécatombe d'enfants de moins de 5 ans pendant l'acmé de l'épidémie. Seuls, deux garçons et sept filles n'ont pas été épargnés. Par contre les morts-nés sont nombreux, cinq entre le 4 mai et le 18 mai, alors que les années précédentes, durant ce mois, ils restent rares (deux en 1825 et 1828, un en 1827 et 1831, aucun en 1836-1829 et 1830). Le fléau s'attaque aux femmes biologiquement plus fragiles, aux futures mères. Une seule journalière de Dourdan, soignée à l'hospice a suivi son enfant mort-né dans la tombe.

La surmortalité masculine n'apparaît qu'entre 25-30 ans, 35-40 ans. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 55-60 ans : seize de ses Etampois n'ont pas survécu à la maladie. Ce chiffre est encore plus impressionnant quand on le compare à celui des mois de mai antérieurs, cinq au total depuis 1825 ! C'est à dire que dans les vingt et un jours de mai 1832, il est mort trois fois plus d'hommes de 55-60 ans que pendant les sept années précédentes. La confrontation de ces mêmes données corrobore les observations du docteur Bourgeois : « *un grand nombre de vieillards en furent victimes*^[ix] ». Pendant la période analysée, dix-neuf hommes de plus de 70 ans périrent alors que depuis 1825, on n'en compte que dix-sept.

Le choléra attaque les femmes à l'âge adulte, comme les hommes, c'est-à-dire entre 25 et 60 ans, mais pour elles, les maxima se situent entre 30-35 ans, 40-45 ans et 50-55ans. De même que les Etampois, elles sont particulièrement frappées entre 55 et 60 ans. Pourtant, rarissimes sont celles qui sont frappées en mai, depuis 1825, six en sept ans. Les habitantes de la commune, âgées de plus de 70 ans, ont comme leurs congénères, payé un lourd tribut à l'épidémie (20 cas).

Comment expliquer que proportionnellement, les adultes de sexe masculin ou féminin aient été les proies favorites du choléra ? Quelques hypothèses peuvent être formulées. Les personnes les plus exposées aux ravages du fléau sont celles qui entrent aisément en contact avec le vibrion, et surtout qui ne présentent pas suffisamment de résistance physique, vivant dans des rues insalubres et pratiquant peu d'hygiène. La surmortalité cholérique serait donc fonction des conditions sociales et économiques.

Artisans et ouvriers, ou rentiers et bourgeois ?

Le rapport du maire met en évidence que le choléra a sévi dans les classes défavorisées, 85 %° des morts étant des artisans et des ouvriers. Les rentiers et les bourgeois sont peu atteints, 10,5 %, et les cultivateurs quasiment épargnés, 4,5%. Ces catégories fixées par l'administration manquent de précision, mais dressent une classification socio-professionnelle d'une société à partir des déclarations de membres de la famille, des voisins, ou des renseignements obtenus par des commissaires publics ce qui entraîne une part d'incertitude et d'arbitraire. Dans cette étude, trois types de sources manuscrites, datant du même mois ont été confrontées. La profession peut varier d'un acte, d'une liste à l'autre : par exemple, Pierre Dabouard, tombé malade le 7 et décédé dans la journée, habitant rue Basse-de-la Foulerie, est déclaré « *mégissier* » à l'état civil, « *journalier dans le besoin* » par le commissaire du quartier ; l'année précédente, il est noté simple « *ouvrier mégissier* ». Que dire du cas de Catherine Céleste Joannest, « *rentière* » dans la liste établie par le service médical, et, « *ancienne*

domestique » par Marcou Banouard, enquêteur envoyé par Boivin. Quel crédit accorder à ces écrits ? Un autre écueil surgit : l'officier d'état civil ne mentionne pas la profession des décédés dans 63% des actes. Comme pour les enfants, on est obligé de se reporter au métier du père ou du mari. Malgré tout, on peut essayer d'appréhender quelles catégories socio-professionnelles ont eu la prédilection du vibrion, et celle qu'il a dédaignées.

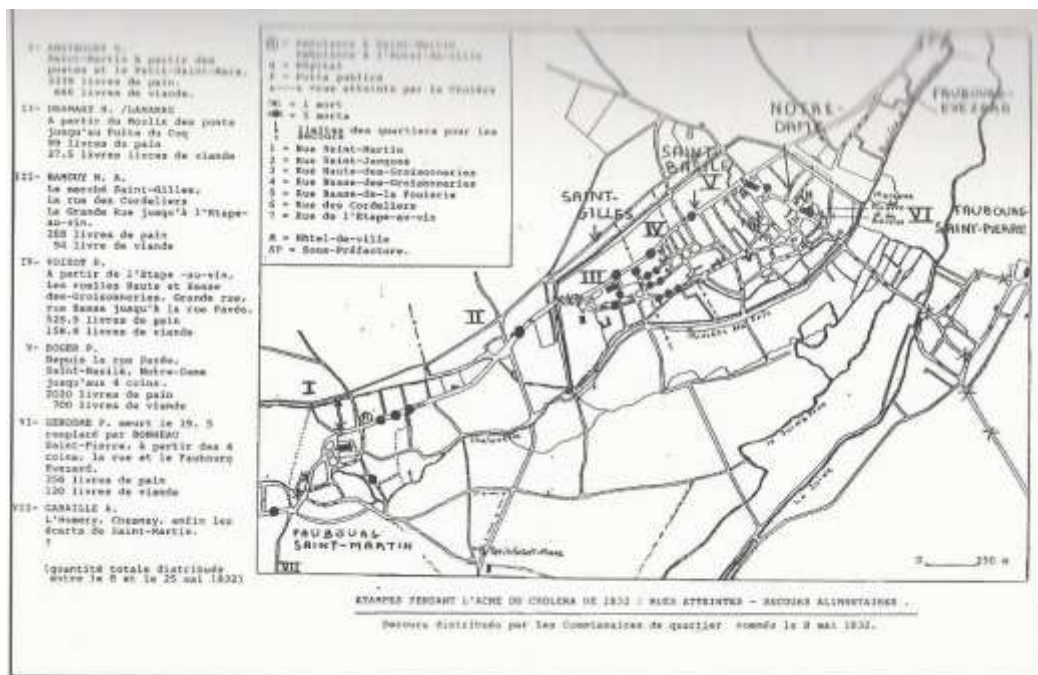
Les notables bénéficient d'une quasi immunité. Aucun magistrat, ni Etampois exerçant une profession libérale, ni négociant ne meurent. On peut se demander si les habitants aisés ont fui la ville, car, eux, n'ont jamais douté de l'existence de la maladie. Un document existe attestant de la présence de certains pendant l'acmé, mais peut-être ont-ils envoyé leurs femmes et leurs enfants à la campagne pour éviter toute contamination. Dès le 2 avril, M. Poilloüe de Saint-Périer propose l'ouverture d'une souscription destinée à secourir la classe indigente. Les archives municipales conservent l'original avec la signature des donateurs précédée de la date à laquelle ils ont donné de l'argent. On constate que la plupart des versements ont été effectués durant la deuxième semaine de mai. Cinquante-cinq noms y figurent, évidemment le sous-préfet, le procureur du roi, le président du tribunal, le maire, les notaires... également vingt-sept propriétaires. Pas un docteur, ni un élève en médecine n'ont été touchés par la maladie. Ils semblent convaincus que le choléra n'est pas contagieux. Camille Martin termine sa thèse en relatant une expérience faite par l'un d'eux pour étayer leur opinion : « M. Terrada... s'est introduit dans le rectum, le colon, etc. avec une seringue, la matière des déjections alvines d'un cholérique qui est mort, et M. Terrada n'a pas été atteint du choléra.^[xi] En tout cas, il n'en a pas succombé après avoir quitté notre ville, puisqu'il a soutenu une thèse de médecine le 24 janvier 1833, et une thèse de chirurgie le 20 juin de la même année^[xii]. Par contre, des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont contracté le vibrion et une en est morte en une journée, la sœur Gertrude, à l'âge de 29 ans. Dans une lettre du 21 mai, le maire remercie la mère supérieure du dévouement des « *Dames de sa maison* » qui ont assuré, en plus des soins à l'hospice, une permanence à l'ambulance Saint-Martin. Dorénavant, un médecin de Paris assure seul le service de nuit car les nouveaux cholériques deviennent plus rares. Le vicaire de l'église de Saint-Martin, Sudre Emmanuel, a été malade entre le 9 avril et le 15 mai. Aucun autre membre du clergé Etampois n'a présenté de symptômes du choléra et pourtant, eux aussi ont été en contact avec les agonisants quand ils leur donnaient l'extrême-onction.

Entre le 1^{er} et le 21 mai, quatre hommes, que l'on déclare « *propriétaire* » succombent du fléau asiatique. Parmi eux, on trouve un membre du Conseil municipal, Pierre Gérosme, âgé de 75 ans. Quant aux femmes, seule, la veuve du notaire Goupy emportée par le bacille le 14 mai peut prétendre faire partie des familles fortunées. Six autres sont dites « *propriétaire* » ou « *rentière* » dans les manuscrits ; leur mari travaille : ouvrier-tanneur, horloger, cultivateur d'abeilles...

D'autres Etampois ont été préservés de l'épidémie, cette fois en raison de leur éloignement des lieux contaminés. Ils demeurent dans des quartiers périphériques ou dans des hameaux. Au Petit-Saint-Mars, sur 181 habitants, douze ont été malades, un seul décède ; dans le quartier Saint-Pierre, sur 606 personnes, vingt-cinq sont atteintes par le choléra et quatre en succombent ; quant à la rue du Perray, elle ne perd que six de ses 481 occupants. Le fléau asiatique n'a pas attaqué les écarts, tels que Le Chesnay, L'Humery, Charpeaux, Pierrefitte... Vraisemblablement leurs paysans ont évité de se rendre dans la ville moribonde pour rendre visite à un parent malade ou assister aux convois funèbres. Ainsi, ces travailleurs de la terre ont été sauvés. L'isolement de la campagne se révèle une protection efficace. Les trois jardiniers morts du vibrion vivent intramuros. Le seul cultivateur, Harmant Etienne dit La fouine qui en trépassé, réside au Pont Martine. Sa situation matérielle ne doit pas être bien brillante, car sa femme demande un secours en argent pour faire vivre leurs deux enfants. Il faut tout de même noter que cinq épouses de cultivateurs et deux de jardiniers expirent à cause du miasme indien.

Le gros des contingents a été fourni à Étampes par la classe laborieuse, l'indigence aggravant la réceptivité au bacille. Qu'ils soient ouvriers, artisans ou commerçants, leurs revenus sont modestes, si ce n'est incertains. La maladie et la mort du chef de famille, ou la maîtresse de maison mettent en péril l'économie du ménage. Le Chevalier de la Bigne, en recensant les patients du Petit-Saint-Mars, compte les jours durant lesquels les journaliers ont été privés de leur travail et donc, « *d'entrée d'argent* » en raison de la maladie. Par exemple, le dénommé Théodore Duperche, âgé de 34 ans, n'a comme moyen d'existence que son labeur. Avait-il quelques économies pour subvenir à la nourriture de sa femme et de leurs huit enfants pendant les quinze jours où il est resté cloué sur son grabat ? On peut en douter, le châtelain de ce hameau observe « une très grande misère » chez tous ces salariés. Et pourtant, une seule Etampoise est nommée « *indigente* » dans son acte de décès du 10 mai, Marie-Antoinette Petit, logeant Place Notre-Dame.

Il est intéressant d'établir la proportion de travailleurs morts selon leur métier. La catégorie la plus meurtrière s'avère être celle des ouvriers, 36% de morts : pour les hommes, vingt-cinq journaliers, cinq porte-faix, un ouvrier tanneur, un autre horloger et le dernier marbrier ; pour les femmes, seize journalières, quatre domestiques et une ouvrière ; les maris des dix-sept autres déclarent avoir cette sorte de gagne-pain. D'autres Etampoises ont été aisément contaminées, leurs métiers les disposaient à entrer en contact avec l'un des vecteurs de l'épidémie, c'est-à-dire l'eau, il s'agit des gardes-moulins, des tanneurs, des mégissiers et des blanchisseuses. Ils représentent 8% des décès. Les différents artisans et commerçants travaillant dans l'habillement ont enterré au moins un des leurs : tisserands, couturières et fileuses, tailleurs d'habits, merciers, cordonniers, dont un sabotier, des perruquiers, des chapeliers. Les commerçants de l'alimentation ont aussi payé un tribut au fléau asiatique : 10°/° des trépassés : cinq boulangers, trois charcutiers, trois marchands de légumes, deux épiciers, deux pêcheurs, un « *poulailler* » et quatre aubergistes. Si beaucoup de cultivateurs ont été épargnés, les artisans liés à l'agriculture ont contracté le vibron, leur atelier étant situé dans la ville : ce sont des charretiers, des charrons, des maréchaux-ferrants et un taillandier, sans oublier des mesureurs de grains ni des grainetiers ; l'ensemble représente 6,5% des disparus.



Le choléra s'avère bien être, d'une part une maladie qui s'attaque aux personnes particulièrement exposées aux agents propagateurs en raison de leur profession, et d'autre part, un fléau qui s'abat surtout sur les milieux misérables, un contaminé permettant la diffusion dans son entourage. La

promiscuité, l'insalubrité de certains logements favorisent le développement du germe. La liste de malades établie par maison et par rue montre que bien souvent plusieurs individus d'un même ménage ont contracté le vibrion, le mari, la femme, la mère ou le père et un de leurs enfants...L'atmosphère malsaine qui règne auprès du moribond fait peser une lourde menace sur ses parents, alliés et même voisins. Certaines maisons ont été des foyers de l'épidémie : 3, rue Saint-Martin, Alfred Godin recense onze malades, répartis dans trois familles ; au 1, rue Basse-des-Groissonneries, Hamouy fils en compte huit. Ces exemples pourraient être multipliés dans certaines rues. Ces immeubles rassemblent-ils des Etampois fort démunis ou ont-ils dans leur cour un puits infecté ? Les deux hypothèses peuvent se conjuguer. On sait, grâce à l'état nominatif des personnes secourues dressé le 25 mai par Voizot pour le quartier Saint-Gilles, au nord de la rue de l'Etape-au-vin que trente-deux familles ont survécu grâce aux bons de pain et de viande. Dis demeurent rue Basse-de-la-Foulerie, six dans chacune des ruelles Basses-et-Hautes-des-Groissonneries. Tout indique que ces trois rues ont été proportionnellement à leur population, les plus touchées, un tiers de leurs habitants ont été malades. Seize convois mortuaires ont quitté la rue Basse, douze chacune des rues qui lui sont parallèles. Il ne faut pas oublier que ces rues longent la Chalouette, rivière où les femmes lavent, les hommes viennent chercher de l'eau pour nettoyer les peaux. De toute façon, l'indigence des habitants de Saint-Gilles est bien connue par les autorités, puisqu'ils nomment deux commissaires pour aider les plus pauvres.

7.- Bon de pain de Dramard.

Dans les autres quartiers, le nombre de morts par rue dépasse rarement l'unité, excepté à Saint-Basile où on en compte cinq, rue de la Cordonnerie, trois, rue de la Plâtrerie, rue Saint Antoine et du Pont Queneau ; dans le quartier Notre-Dame, la rue Darnatal perd cinq de ses habitants, la rue du Puits-de-la-Chaine quatre, la rue de la Tannerie, de l'Hospice et Mauconseil, trois. L'Hôpital n'a pas été un mouvoir : huit « étrangers » y ont fini leurs jours, ainsi que quinze Etampois isolés, célibataires ou veufs des deux sexes. Dans le faubourg Saint-Martin, la rue la plus funeste reste celle de la Pirouette : sept des douze cholériques décèdent, ce qui représente un habitant sur sept.

Les deux grandes voies qui traversent la ville ont été épargnées proportionnellement à leur population : quinze victimes rue Saint-Jacques où demeurent 956 personnes, dix-huit rue Saint-Martin, où vivent 740 Etampois.

Un dernier point de la thanatologie reste à éclairer : combien de familles ont perdu un ou plusieurs membres ? Lesquels n'ont pas survécu à la disparition d'un être cher ? Treize ménages ont enterré deux proches parents. Deux cas se présentent : l'homme ou ma femme contamine son conjoint, une mère transmet le vibrion à sa fille qui la soigne, ou vice-versa. Six couples disparaissent. Ils ont un point commun, ce sont des personnes âgées. Prenons un exemple : au 10, rue de la Plâtrerie, Marie-Jeanne Coquentin, 71 ans, tombe malade le 30 avril. Camille Martin diagnostique le choléra mais ne peut la sauver. Elle décède le 3 mai. Ce jour-là, son mari, Jean-François Chicot, du même âge, présente les symptômes de la maladie et en est foudroyé en quelques heures. Affaiblis par une vie de labeur et leur grand âge, ils sont une proie facile pour le bacille, d'autant plus qu'ils cohabitent bien souvent avec la misère ! Les dépenses pour l'enterrement et la maladie des Chicot, au total 31 F, ont été pris en charge par la ville^[ii]. Deux couples sont un peu plus jeunes ; malgré tout, l'épouse qui a assisté son mari agonisant ne lui a survécu qu'une journée.

La mort est aussi expéditive entre les parents et les enfants. Au 4, rue Mauconseil, Catherine Céleste Joannest trépassa le 15 mai à 11 heures du matin et sa mère, Marie-Catherine Besthau à 10 heures du soir. La maladie se déclare très rapidement, l'incubation est d'environ 10 heures. Le chagrin, la fatigue et la peur prédisposent-ils à l'agression du vibrion ? Les cas mortels familiaux sont si peu nombreux dans notre ville, qu'il est difficile de discerner « *une sensibilité génétique à la maladie*^[iii] ». Il faudrait retracer la généalogie des 786 malades étampois, sans oublier celle de leur parentèle...pour corroborer une telle hypothèse.

Les conséquences démographiques de l'épidémie

Cette épidémie de choléra qui a brisé notre ville pendant trois semaines, a-t-elle eu des conséquences sur les comportements conjugaux, bouleversé le temps des conceptions et des unions ? Pendant combien de mois en perçoit-on les séquelles ?

Le graphique ci-après permet de mesurer les conséquences démographiques du fléau indien. On se rend compte que le mouvement mensuel des conceptions, présente de fortes irrégularités. Malgré tout, comme dans les autres villes, on note un maximum en février et un creux en automne^[iv]. En 1832, le choléra ne fait qu'amplifier une baisse amorcée en mars. Le creux du printemps est, évidemment, concomitant à l'épidémie. Treize enfants ont été conçus en mai. Les mois suivants, leur nombre double. La reprise en fin d'année correspond à la récupération des conceptions retardées par l'épidémie et aux nombreux mariages célébrés en automne.

L'examen de la courbe du mouvement mensuel des mariages entre 1830 et 1833 permet de constater que le choléra de 1832 modifie le rythme habituel des unions. Avant d'étudier cette perturbation, une remarque s'impose : à Étampes, les interdits religieux sont bravés. On se marie pendant les « *temps clos* », Carême et Avent, donc en mars et décembre. Il ne faut pas oublier que la politique de déchristianisation mise en place en octobre 1793 par le représentant en mission, Jean-Pierre Couturier, a trouvé dans le district un terrain favorable. Depuis le milieu du XVIII^{ème} siècle, les fidèles semblent refuser l'image du catholicisme donnée par un clergé proche du Jansénisme^[v]. Dans cette petite ville, le calendrier des travaux agricoles ne bouleverse pas plus la date des unions que celui de la religion. Les Etampois ne reculent pas la date de la noce de leurs enfants pour aider un parent cultivateur des

environs, ou de la cité elle-même ! Depuis le début du dix-neuvième siècle, les écarts entre les mois semblent peu significatifs dans ces perspectives.

A partir d'avril 1832, la courbe décolle. Comment expliquer cette hausse ? Premier étonnement : au mois de mai, sept mariages sont célébrés ! Trois le 7, et deux le lendemain. Traditionnellement, Louis Narcisse Venard , premier adjoint au maire ne procède qu'à une cérémonie par jour. Il faut se rappeler que les publications doivent être affichées deux dimanches consécutifs, à la mairie^[iii]. En l'occurrence cela signifie que les démarches en vue de ces alliances ont été entreprises avant l'attaque foudroyante du vibrio-cholerae sur Étampes. L'officier public a convoqué les futurs conjoints et leur famille, le 7 et 8 mai. Venard « *se transporte* » à 10 heures du matin, avec quatre témoins, au 2 rue du Pont Quesneau au domicile d'Augustin Davoust. Ce charron veut épouser Louise Marquand avec qui il habite depuis des années et reconnaître la petite fille « *née de leurs œuvres* » le 27 octobre 1829. La première publication a eu lieu le 13 mai, mais vu leur état de santé, le Procureur du roi, Gabaille, accorde la dispense de la deuxième. Le 17 mai, « *ils sont dans l'impossibilité absolue de quitter leur lit où ils sont retenus par la maladie du choléra morbus dont l'intensité met leurs jours dans le plus grand danger* ». Trop faible, Augustin Davoust ne peut signer l'acte. Après le mariage civil, le curé de Saint-Basile, Buffet, vient officier. Les témoins ne sont pas les mêmes ; on comprend comment le miasme a pu se diffuser dans la population. Le 21 mai, Sédillon les trouve encore en vie ; il note cependant, dans le recensement, la gravité de leur état. Voilà dix jours que le docteur Bourgeois tente de les guérir. Davoust finit par succomber le 1^{er} juin, à 5 heures du matin.

L'augmentation du nombre des mariages après l'épidémie peut avoir deux fondements, d'une part la simple récupération des unions retardées par la surmortalité, et d'autre part, le remariage des veufs et des veuves. A Étampes, le deuxième l'emporte et reste incontestable lorsqu'on analyse les actes de mariage jusqu'en décembre 1833. Dès août, deux veufs se remarient ; en septembre, on en compte onze sur dix-sept hymens ; les mois suivants, les secondes noces deviennent plus rares : une en octobre, quatre en novembre, deux en décembre et janvier 1833. A partir de mars, trois veuves, journalières d'une trentaine d'années, convolent en justes noces^[iv]. Il apparaît comme dans toutes les études démographiques que le remariage des veufs est plus fréquent que celui des veuves. Journaliers, artisans et commerçants ont très vite trouvé l'élue de leur cœur pour s'occuper des enfants nés du premier lit, ou tenir boutique. Pour les veuves, l'âge, la progéniture et la fortune restent des facteurs discriminatoires. A partir de l'été 1833, les séquelles du choléra n'interviennent plus dans les mouvements saisonniers des mariages de la ville.

Cette crise démographique due à l'irruption d'un nouveau bacille, a été, en réalité de courte durée à Étampes ; le *vibrio cholerae* a terrassé la ville pendant les trois premières semaines de mai. Cette surmortalité s'avère être pour l'historien, un terrain de recherche privilégiée en raison de l'abondance et de la diversité des sources qu'il peut inventorier. Il lui suffit de traquer les liasses poussiéreuses dans les archives, les greniers...de rassembler et d'analyser les nombreux courriers qui émanent de l'administration nationale, départementale et municipale, sans oublier les témoignages du corps médical^[v]. Il peut ainsi appréhender la vie d'une cité pendant l'épidémie et les réactions de sa population.

L'épidémie de choléra a été un traumatisme pour les Etampois. Avant son irruption dans la ville, ses ravages dans la capitale y sont connus. Les fuyards colportent les nouvelles et la peur s'installe, avant que la terreur ne cloître ses habitants dans leur logement. Dans son ouvrage, le docteur Bourgeois souligne l'incrédulité du peuple ; pour ce dernier, la maladie n'existe pas : « *C'était une invention du gouvernement qui employait des moyens criminels pour se débarrasser des pauvres gens ... c'est drôle,*

ça ne prend pas que les ouvriers^[vi]». Dès le 7 avril, alors qu'aucun Etampois n'a encore succombé au fléau, une lettre de Boivin dénonce l'état d'esprit qui règne dans la ville : « *des bruits aussi absurdes que peu fondés sur l'empoisonnement de puits à l'extérieur avaient jettés l'alarme auprès de ses habitants, mais ces craintes n'ont eu aucune suite ; et vous-même, M. le Sous-préfet par votre présence dans certains quartiers de la ville, entre autres chez quelques boulangers, vous n'avez pas peu contribué à calmer les esprits* ».

Au milieu du mois d'avril, la ville est, de nouveau, tranquille, la peur s'estompe. Pas pour longtemps car début mai, pour prévenir la diffusion du miasme dans l'air, d'immenses feux de bois de genièvre sont entretenus jour et nuit, obstruant les rues, de vingt pas en vingt pas. Les hommes ressortent leur prophylaxie ancestrale, l'amulette ! « *On voyait encore un grand nombre d'individus se suspendre au cou, en guise d'amulette, un tube de plume rempli de mercure et cousu dans un petit morceau de drap écarlate* ^[viii] ». L'ail disputait au camphre la propriété de conjurer le mal. Le docteur Bourgeois ne voyait aucun inconvénient dans ces pratiques, elles peuvent rassurer le public. Il souhaite aussi que les activités continuent pour éviter que l'unique sujet de conversation soit la mort foudroyante causée par cette nouvelle calamité.

Peut-on imaginer une ville morte dans laquelle les habitants se terrent derrière leurs volets clos ? Les seuls bruits qui leur parviennent restent le crépitement des feux purificateurs, et de temps en temps les roues d'une voiture sur le pavé. Le son familier des cloches a été interdit. Qui voient-ils circuler ? Les journaliers qui entretiennent les feux, le curé qui vient administrer l'extrême onction et réapparaît avec les porteurs de cercueil, les médecins en qui ils n'ont pas confiance. Les seules personnes qu'ils accueillent avec joie doivent être les commissaires chargés de distribuer les secours. Munis de bons, les rescapés courent chercher leurs livres de viande, de pain ainsi que les médicaments. Tant que les établissements « industriels » ne réouvrent pas, ils n'ont aucune entrée d'argent, seule l'action de la municipalité leur apporte un réel réconfort.

Cette surmortalité cholérique révèle également le comportement et la mentalité des notables. Le docteur Bourgeois reconnaît que peu ont abandonné la ville, ce qu'a confirmé l'étude de la souscription ouverte le 2 avril. Sous la férule du maire, ils ont participé au côté du corps médical et du conseil municipal à la lutte contre l'épidémie^[viii]. Ils ont tenté d'atténuer les inégalités sociales face à la mort, de « *rendre moins cruel le sort des indigents encore plus douloureux qu'en tout autre circonstance* ^[ix]...Il faut admettre que Jean-Gilles Boivin a un remarquable sens de l'organisation. Il sait prendre des décisions pertinentes et les mettre en exécution très rapidement : lorsque le fléau asiatique explose la première semaine de mai, immédiatement, il demande les secours de médecins parisiens ; dès que la mortalité décroît, il envisage, en accord avec les praticiens, leurs départs. Ribes et Souchières quittent Étampes le 26 mai, chacun avec une médaille en or « *qui assurera à la postérité la preuve des services* » qu'ils ont rendus à la ville^[x].

L'action du maire n'a pu être efficace que par le soutien actif qu'il a reçu du sous-préfet et de tous les concitoyens qu'il a convoqués à l'Hôtel de Ville. Son entente semble totale avec le sous-préfet. Lors que Foye doit partir à Paris le 15 mai, il vient d'apprendre que son épouse est atteinte du choléra. C'est Boivin qui rédige et envoie au préfet les rapports sur la marche de l'épidémie dans l'arrondissement^[xi]. Leurs actions se complètent pour obtenir de prompts secours de Versailles et de Paris. Les informations circulent très vite rue des Marionnettes... Foye a dû se réjouir lorsqu'il a appris que son ancien collègue a été nommé par le roi Louis-Philippe, chevalier de la Légion d'honneur^[xii]. Quant aux conseillers municipaux, ils ont participé activement au sauvetage de la ville, nous l'avons vu. Les réunions à la mairie semblent fréquentes. Seul leur état de santé ou la maladie d'un parent les empêchent d'assister à une commission : le 11 mai, Maugars écrit « *la position inquiétante dans laquelle se trouve mon*

épouse me force à rester près d'elle », quant à Dramart, il doit soutenir moralement les parents de sa cousine, Mlle Bruère qui agonise (en effet, elle meurt à 8 heures du soir).

Dans son rapport, le préfet résume leur action : *« Mais ce qui a été plus efficace encore que l'argent, c'est le dévouement des hommes pour leurs semblables et l'empressement généreux que toutes les classes qui jouissent des commodités de la vie ont montré pour soigner les malades des classes qui n'ont d'autres soutiens que leur travail journalier »*. « L'admirable dévouement », « le zèle infatigable » de la classe aisée ne sont-ils pas leur seul espoir de survivre après la disparition du fléau ?

La France subit jusqu'à la fin du XIX^e siècle d'autres épidémies de choléra très meurtrières. Étampes est touchée de plein fouet par celle de 1849, 158 individus en succombent. En 1854, la ville est pour ainsi dire épargnée ; l'officier d'état civil n'enregistre que 12 décès cholériques^[xiii]. La population connaît le fléau, la peur est là mais peut-être pas la terreur. Ces surmortalités troublent moins la vie économique et sociale de la cité. Il est difficile de suivre l'éclosion et le développement du bacille, l'administration municipale n'a pas conservé ses lettres avec le département : ses relations avec le corps médical semblent moins étroites. Le choléra de 1832 reste bien la dernière épidémie traumatisante d'Étampes.

Marie-Thérèse Larroque

Sources manuscrites

I Archives Nationales

.F7/ 9731 (1.2.3.), F7/9732 (1-2), F7/ 9733, F7/9734 (1.2.), F7/9735 (1.2.), F7/9736 (1.) : Police générale, correspondance relative au choléra de 1832.

.AJ/16- 6770 Faculté de Médecine de Paris, dossiers des étudiants classés par année de soutenance de , 1833

II Archives de la Faculté de médecine de Paris

. Fichier des docteurs ayant soutenu leurs thèses en médecine et en chirurgie à la faculté de Paris

III Archives de la Grande Chancellerie de l'ordre de la Légion d'honneur

. Ordonnance de Louis-Philippe en date du 21 juillet 1832

IV Archives départementales des Yvelines

. 1 M 4, Personnel administratif, préfets et sous-préfets.

. 3 M 2/4 Distinctions honorifiques, dossier Justin Bourgeois.

. 7 M, Hygiène et salubrité publique

-7 M 1, Commission de salubrité, conseils d'hygiène départementale et d'arrondissement, commissions sanitaires des arrondissements.

-7 M 22, Personnel médical ; listes numériques : application de la loi de ventôse an IX sur l'exercice de la médecine (liste par canton)

-7 M 48, Choléra de 1832 Tableaux hebdomadaires des victimes du département ; arrondissement d'Étampes entre le 17 avril et le 15 octobre. Rapports aux ministères de l'Intérieur et du Commerce

-7 M 49, Rapport général du préfet avec statistiques. Renseignements généraux sur la marche et les effets du choléra-morbus, tableaux par arrondissement et commune.

-7 M 50, Rapport de médecins.

-7 M 51, Dépenses engagées : subventions aux commune et paiements des médecins.

- 7 M 56, Épidémies et mortalité ; les médecins de épidémies.

V Archives départementales de l'Essonne

. 3 P 708 Cadastre d'Étampes, État des sections.

.Inventaire général des archives de l'Hospice d'Étampes en date de 1865

VI Archives municipales d'Étampes

. 1 D 20, Registre des délibérations du Conseil municipal entre le 26 juin 1827 et le 20 décembre 1834.

. 2 D 3, Registre des arrêtés du maire entre le 1^{er} juin 1822 et le 11 octobre 1834.

. 3 D 5, Registre des correspondances entre le 15 juillet 1830 et le 24 octobre 1833.

. 1 E, Registre d'état civil : naissances, mariages, décès entre 1835 et 1835.

. 1 F, Dénombrement de la population d'Étampes 1831.

. 5 J, Hygiène et salubrité publique.

. 4 M, Mercuriales

. Fi Plan des rues d'Étampes 1815 (lacunes).

VII Archives paroissiales (Presbytère Notre-Dame)

. Registre des actes de baptêmes, mariages et sépultures pour les paroisses de Saint-Basile et Saint-Quentin-de-Brières-les-Scellés 1831-1832

. Registre des actes de baptêmes, mariages, sépultures de la paroisse Saint-Gilles 1831-1832.

. Registre des actes de baptêmes, mariages, sépultures de la paroisse Notre-Dame, 1829-1832.

Sources imprimées

Bourgeois J., « *D'une épidémie particulière de suette concurremment avec celle du choléra, en 1849* in Archives générales de médecine de Paris, Mélanges épidémies, 3ème série, Paris 1849

Bourgeois J., « *Coup d'œil sur les deux épidémies de choléra asiatique qui ont sévi à Étampes et dans son arrondissement pendant les années 1832 et 1849*, Le Puy, 1851.

Martin C., *Considérations sur le choléra morbus épidémique, observé à Étampes (Seine-et-Oise) pendant le printemps et l'été de l'année 1832*, thèse, Paris, 1833

Almanach royal et national, Paris 1832

Annuaire statistique et administratif du département de Seine-et-Oise, Versailles, 1832

Notes

[i] - Dodin A., « Une épidémie de choléra dans la vallée de l'Ecole : Courances et Dannemois » in *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, Étampes et du Hurepoix*, 92^{ème} année 1986, p 40

[ii] Bourdelais P., Raulot J.Y., *Une peur bleue, histoire du choléra en France 1832-1854*, Paris 1987, p 45 à 51.

[iii] Martin C., 1833 p 5

[iv] Toutes les lettres du maire d'Étampes, Boivin-Chevallier, ont été dépouillées aux archives de la commune. L'orthographe, la syntaxe et la ponctuation ont été conservées. Série 5 J

[v] 3 types de listes nominatives ont été déposés à la mairie en 1832

- Liste manuscrite en tête du registre des décès de 1832. Nom des morts cholériques jusqu'au 8 mai
- 21 feuilles énumèrent les morts cholériques à Étampes entre le 30 mars et le 21 mai. Liste non signée à l'en-tête du service médical du canton d'Étampes. Y sont précisés : nom, prénom, âge, profession, nature de la maladie, jour ou date de la mort.
- 38 feuilles imprimées recensent « *les personnes attaquées de la maladie cholérique depuis l'invasion* ». y figurent le nom de la rue, le numéro de la maison, nom, prénom, surnoms, sexe, âge, profession, nature et degré de la maladie, dates (du début, du décès, de la convalescence), moyens d'existence (du malade, de la famille du défunt), enfants ou familles.
- 18 Etampois ont quadrillé la ville pour compléter ces imprimés avant le 22 mai 1832

[vi] Boivin a rédigé un projet de lettre attestant le zèle de C. Martin pendant l'épidémie. Ce bout de papier, un brouillon est conservé dans la série 5J. Le certificat a dû être joint au dossier de thèse du futur médecin.

[i] Archives nationales, AJ 16 6770 et fichier de la faculté de médecine de Paris

VIII Archives départementales des Yvelines dossier dans la liasse 7 M 48

[iii] Bourdelais P., Raulot J.Y., 1987, p 66 à 75

[iv] Leca A.P., Et le choléra s'abattit sur Paris, 1832, p 81

[v] La rue Haute-des-Groissonneries correspond à la rue Auguste Petit ; la rue Basse-des-Groissonneries à la rue Brunard ; la rue Basse-de-la-Foulerie est devenue la rue Paul Doumer

[i] Archives départementales de l'Essonne, inventaire général des archives de l'hospice d'Étampes, série F p 229

[ii] Bourgeois J., 1851 p 29

A.D.Y., 7 M 48

[iv] A.N., F 7 9732 (2), Lettre du préfet au ministre de l'intérieur en date du 19 juin 1832

[v] Bourgeois J., p 28

[vi] Bourgeois J., 1849, p 3 à 6

[i] Rollet C. et Souriac A., «Le choléra de 1832 en Seine-et-Oise » in Annale E.S.C, 29ème année N° 4 1974, p 945

[ii] Bourgeois J., 1851, p 20

[i] A.D.Y., 7M 49

[ii] Bourgeois J.1851, p 20

[iii] Bourdelais P. et Roulot J.Y., La marche du choléra n France, 1832 et 1854 « in Annales E.S.C. , 33^{ème} année n°1, 1978, p127

[iv] - Lors de la séance du 15 juin, le conseil municipal déclare que deux officiers publics préposés aux inhumations, Billard et Vincent n'ont pas les connaissances nécessaires pour constater le « *genre de mort* ». Les élus étampois décident de nommer un officier de santé dans ce but ; il recevra un traitement annuel de 300 F, le salaire des fossoyeurs passe de 300 à 200 F. Archives municipales 1 D 20, f° 116

[v] A.D.Y., 7M 49

[vi] Il s'agit de 5 mort-nés, de 22 enfants de moins de 2 ans et de 5 adultes. La veuve Guérin succombe trois jours après son mari. Ce dernier est bien mort du choléra ; Le commissaire de quartier indique qu'ils n'ont point vu de médecin.

[i] Bourdelais P. Roulot J.Y. in Annales E.S.C., 1978, p 126

[ii] A.M.E., 5 J, Lettre de Camille Martin en date du 28 avril, décrivant les symptômes de Hervé.

[iii] Mention faite par le chevalier de la Bigne, commissaire recenseur du Petit-Saint-Mars .

[iv] A.N., F7, 9731 (1)

[v] A.D.Y. 7M22 et AME 5J

[vi] Martin C., 1833, p 10

[vii] Sous la direction de Dupâquier J., *Histoire de la population française*, t. 3 de 1789 à 1914

[viii] A.M.E., 4 F

[ix] A.D.E., 3P, 708

[x] A.M.E., 1 D 20, ,f° 93 et suivantes

[xi] A.D.Y., 7 M 49, La ville reçoit 4000 F du roi et du gouvernement pour secourir les indigents .La souscription ouverte le 2 avril à la mairie et les collectes faites par les membres du conseil municipal rapportent 5 824 F

[i] Dodin A., in BSHACEH, 1986, p 39

[ii] A.M.E., 2D3, f°165

[iii] Archives paroissiales

[iv] Les jeunes de moins de quinze ans n'ont pas été répartis selon leur sexe dans les statistiques demandées par l'administration préfectorale.

[v] A.N., F7 9731 (3)

[vi] Des Etampoises vont garder les malades chez eux ; d'autres sont de «permanence » dans une des ambulances. La femme Riquette reçoit 1,50 F pour une nuit passée dans celle de Saint-Martin. Le bon à présenter au receveur municipal, Lenoir, est signé par Mainfroy le 20 juin.

[vii] A.M.E., 1F 1831 Au recensement de 1831, Étampes compte 1876 garçons et 2137 filles, 1715 hommes mariés, 1720 femmes mariées, 162 veufs, et 49 veuves, au total, 8109 habitants

[viii] Dupâquier J., 1988, T 3, p 283-284

[ix] Bourgeois j. 1851, P 23

[x] Martin C., 1833, P11

[xi] Archives de la Faculté de Médecine de Paris, fichier des docteurs.

(XII) A.M.E., 5 J, La ville a payé 10 F pour les gardes de nuit et de jour pendant cinq jours, 14 F pour deux cercueils, 4 F pour les porteurs, et 3 F pour le fossoyeur. Martin a fait dix visites, mais il n'a pas fixé ses honoraires.

[i] Dupâquier J., 1988, t 3, p 366 à 368

[ii] Étampes-Histoire, *Étampes en Révolution*, Le Mée-sur-Seine 1989, p 154 à 165

[iii] Code civil, titre V, Du Mariage, chapitre II, Des formalités relatives à la célébration du mariage, article 63

[iv] Code civil, titre V, Du Mariage, chapitre VII, Des seconds mariages, article 228. Une veuve ne peut se marier qu'après dix mois révolus depuis la dissolution du mariage précédent.

[v] Nous aurions pu étudier aussi la presse locale, et, notamment, *l'Abeille d'Étampes*. Malheureusement, les premiers numéros ont été perdus. Or, ce journal paraît depuis 1811. A la Bibliothèque nationale, la collection commence en 1843. Aux archives départementales des Yvelines et de l'Essonne, les numéros conservés datent de la deuxième moitié du XIX^e siècle

[vi] Bourgeois J., 1851 p 51-52

[vii] Bourgeois J., 1851, p 49

[viii] Sur les conseils du préfet et de la Commission de salubrité et de santé publique de l'arrondissement, le maire a pris des mesures préventives dès le mois de février 1832. Elles seront analysées dans un autre article, ainsi que les différents secours mis en place le 8 mai

[ix] A.M.E., 5J, lettre de Boivin au curé en date du 10 mai.

[x] Ces médailles en or ont été achetées par Baudet-Dulary, *A la Crosse d'or*, au 4, quai des Orfèvres .à Paris pour la somme de 291, 70 F. Les quatre élèves de médecine, quant à eux, ont reçu chacun la somme de 150 F.

[xi] A.D.Y., 7 M 48

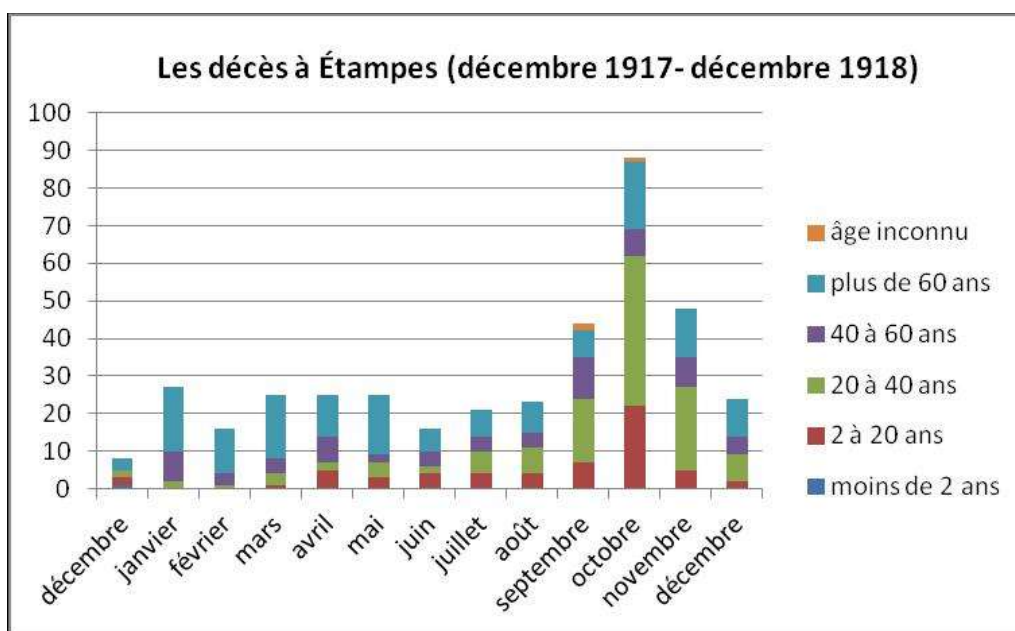
[xii] Archives de la Grande Chancellerie de l'Ordre de la Légion d'honneur, ordonnance du 21 juillet 1832.

[xiii] L'épidémie de 1854 est pourtant la plus meurtrière en France, près de 150 000 décès lui sont imputés ; le choléra de 1832 a entraîné vers la tombe 94 666 personnes. Dupâquier J., 1988, t3, p.305. En 1854, Étampes est peu touchée par le fléau asiatique. Peut-être qu'un puits artésien a été enfin

creusé. Dès le 13 août 1832, le conseil municipal « considère que pour la salubrité publique et l'irrigation des différents quartiers de la ville, la création d'un puits artésien présente des avantages incontestables... ». A.M.E., 1 D 20 f° 125 et 126.

La grippe espagnole de 1918.

Les premiers cas de grippe espagnole à Étampes sont signalés entre le 29 août et le 3 septembre 1918 où l'on compte neuf décès en quelques jours. Les premières victimes sont des prisonniers allemands. Quelques jours plus tard, c'est le tour de deux soldats chargés de les garder. Entre le 4 et le 20 septembre, six nouveaux décès sont constatés parmi les prisonniers. Bien qu'il y ait encore douze victimes entre le 7 et le 14 octobre, peu de mesures sont prises pour stopper la contagion. Il faut attendre le 12 octobre pour que la municipalité publie une note sur les épidémies de dysenterie et de grippe. La distribution des prix aux élèves a lieu au Casino comme si de rien n'était et des manifestations continuent d'être organisées au théâtre alors que l'épidémie prend de l'ampleur. Le 27 octobre, une conférence organisée par les syndicats en vue de créer une coopérative de consommation pour faire face aux difficultés d'approvisionnement attire pourtant peu de monde. L'Abeille d'Étampes en donne les raisons dans son édition du 2 novembre : « *De nombreux malades, l'obligation pour les membres de la famille de rester à leur chevet, la crainte pour d'autres de contracter la maladie actuelle, enfin un beau soleil engageant à la promenade (...) motivèrent l'abstention de beaucoup de personnes.* » On annonce bientôt le décès de personnalités connues comme le directeur de l'usine électrique, « *enlevé en quelques jours par la grippe* ». Trente-quatre décès sont enregistrés entre le 23 et le 28 octobre dont trois autres prisonniers allemands et deux tunisiens. La panique commence à gagner du terrain : une infirmière de la Croix-Rouge en proie à un violent accès de fièvre se jette d'une fenêtre du premier étage dans la cour du Collège. Le 14 novembre, Jacques Lair, procureur de la République, meurt à son tour de l'épidémie. Marguerite Van Loo, infirmière-major au Collège, chargée de soigner les malades, est contaminée et décède également. L'épidémie se prolonge jusqu'à la fin du mois de décembre.



En tout, 256 décès sont enregistrés à Étampes en cinq mois contre 89 pendant la même période en 1913. Il est difficile de déterminer précisément la part de la grippe espagnole dans cette hécatombe,

les causes de la mort n'étant évidemment pas précisées. Cependant l'analyse de la répartition par âges des décès est éclairante : plus du quart des victimes ont entre vingt et trente ans contre un peu plus de 15% en 1913. Les prisonniers allemands détenus à Étampes sont particulièrement touchés : 44 d'entre eux décèdent en 1918, presque tous pendant les trois mois d'automne. Ce sont des hommes jeunes, la plupart du temps de moins de trente ans. Sans doute leurs conditions d'hébergement et leur promiscuité expliquent-elles le phénomène. Les soldats qui les gardent sont d'ailleurs également frappés par l'épidémie. Parmi les victimes, on compte aussi des travailleurs tunisiens ou indochinois. Enfin, le quartier Saint-Martin et les populations les plus modestes semblent avoir été particulièrement touchées, même si la presse locale évoque surtout le cas de quelques notables.



L'épidémie est survenue à la fin d'un interminable conflit. Elle frappe une population très affaiblie par les restrictions alimentaires comme en témoignent les nombreux vols de légumes dans les champs au cours des derniers mois de guerre. L'annonce de l'armistice du 11 novembre a donc lieu dans un contexte qui n'est guère favorable à des réjouissances. Le soulagement l'emporte sur l'euphorie de la victoire. Fait significatif, le 15, le cimetière Notre-Dame ne désemplit pas de la journée : les prisonniers allemands sont présents eux-aussi sur les tombes de leurs camarades. Le temps de l'armistice est aussi celui du deuil.

Jean-Pierre Durand